NOS INSTITUTIONS — NOTRE LANGUE — NOS LOIS

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

71e ANNEE.—No 19 SAINT-HYACINTHE, P. Q. VENDREDI 6 JUILLET 1923

LA CONCURRENCE EXTERIEURE

IL FAUT SE METTRE EN ETAT DE LUI TENIR TETE. — LE PEUPLE ET L'ATTIRANCE DE L'ETRANGER. — PRIX ET MARCHANDISES. — L'EDUCATION DU PUBLIC.

Nous le disions brièvement, dans un article en date du 15 juin, il ne suffit pas à nos marchands de faire partie d'association commerciales locales, de proclamer hautement l'*Achetons chez-nous* de l'Association des Marchands-Détaillants, *ou de gémir sur l'imprévoyance des gens* qui vont périodiquecemnt faire leurs achats à Montréal, pour déterminer la population à garder à Saint-Hyacinthe l'argent gagné à Saint-Hyacinthe, développer le commerce local, lui infuser le sang nouveau qui lui manque et contribuer ainsi à la prospérité générale.

Ce qui importe d'abord, en tout premier lieu, c'est de se mettre en état de concurrencer, sous tous rapports, le commerce extérieur. Il ne faut pas dire que rien n'a jamais été fait chez nous, dans ce sens. Ceux qui ont connu notre ville il y a cinq ans, il y a dix ans, il y a quinze ans, savent les efforts réalisés. Mais tout est perfectible en ce monde, et il serait téméraire de dire qu'il n'y a plus rien à faire à Saint-Hyacinthe. L'habitude d'aller acheter à l'étranger, chez un trop grand nombre, prouve le contraire.

Il faut bien admettre que ce goût de l'étranger tourne, pour beaucoup de gens, à la manie, en une toquade véritable. On pourrait dire même que c'est un besoin de la nature humaine. L'attirance de l'inconnu, la curiosité du dehors ont toujours exercé sur les hommes une étrange influence. Les enfants préfèrent aux leurs les jouets des petits voisins, et cette disposition se retrouve, à des degrés divers, chez les hommes faits. C'est souvent inconscient, mais cela existe. Et l'on répond à cette inclination quand l'on va acheter à Montréal ce qui est peut-être en vente ici. Il y a d'ailleurs beaucoup de Montréalais qui ne trouvent jamais dans leur ville ce dont ils ont besoin, et pour qui c'est une nécessité d'aller par exemple s'habiller à New-York, à chaque nouvelles saison. C'est une roue qui tourne, comme disent nos gens.

Ceci ne veut pas dire que le mal des autres puisse guérir le nôtre. Sans s'occuper de ce qui se passe ailleurs, notre intérêt à tous est de chercher à améliorer les conditions de chez nous. Faisant la part de ce qui est exposé ci-dessus, il n'en est pas moins vrai que nombre de nos marchands, souvent, ne sont pas en état de répondre à la demande, et à des prix aussi avantageux que Montréal ou ailleurs. Ou les prix sont plus élevés, ou l'article nouveau n'est pas en stock, et les clients de prendre le train. Nous sommes trop près de Montréal pour ne pas tenir compte des goûts et exigences de la clientèle. Nous sommes trop près d'un grand centre industriel et commercial, pour majorer nos prix de vente. Notre situation est particulièremen t difficile, et c'est pourquoi, dans notre organisation commerciale, nos méthodes de vente, notre publicité, il est nécssaire que nous déployions une double initiative, que nous faisions appel à toutes nos ressources.

Le grand point, dans les circonstances, nous paraît être celui-ci : avoir en main, toujours, la marchandise nouvelle, en quantité suffisante; l'annoncer pour que le public sache ce qu'il peut acheter ici même; l'offrir en vente aux mêmes prix qu'ailleurs et souvent, si possible, à meilleur marché.

Une partie du public acheteur a pris l'habitude d'aller à Montréal; il faut le ramener ici, l'inciter à dépenser son argent dans la localité, cet argent qu'il y a gagné.

L'éducation de ce public est à refaire. Elle est possible, à la condition qu'on prenne les moyens voulus. Les conditions présentes ne sont pas imputables seulement aux consommateurs; les commerçants peuvent en prendre leur responsabilité. Il faut bien comprendre cet aspect du problème.

Harry BERNARD

L'APOTHEOSE DU CIRQUE

Le succès de la fête du 2.— Un ours symbolique.— Le maire fait l'éloge du maire, le député celui du député.— Une question : où va l'argent?

La manifestation du 2 juillet, à Saint-Hyacinthe, a remporté un succès formidable, mais un succès de ridicule. On n'eut pas cru, vraiment, que le grotesque pût atteindre un tel degré dans la perfection. C'est à la gloire des organisateurs.

La parade de la matinée n'aura pas été, comme annoncé, la plus réussie qu'on ait eue à Saint-Hyacinthe; elle restera la plus cocasse. On y vu fraterniser, embarqués sur des rosses poussives, Montcalm et Valentino, gloires de deux époques. Puis un ours, symbolique sans doute, mais que le public n'a pas compris; des pitres, des clowns, la figure solennelle de Gutenberg, perfectionnant l'imprimerie en songeant à l'éclosion du *Clairon*. Il y avait en effet une voiture de l'imprimerie où s'agitait un Gutenberg barbu, selon les portraits historiques. Aux côtés de la voiture, deux pancartes aux inscriptions voyantes: *Gutenberg* 1423, *Le Clairon*, 1923. Les deux aboutissants de l'imprimerie !

Vraiment il valait la peine de faire fermer les manufactures!

Et les gens de Saint-Hyacinthe auront été très flattés, naturellement, en apprenant le nom de Mlle Saint-Hyacinthe.

* * *

Il y a eu les discours, les discours que très peu de personnes ont écoutés. Les gens sont fatigués, voyez-vous, d'entendre M. Bouchard faire l'éloge de M. Bouchard. Cela fut peut-être drôle un temps, mais les amusements de cette sorte s'usent comme d'autres.

M. Monk, M. Morin se sont payés le seul luxe de lieux-communs rapetassés sur l'origine et les fins de la Confédération. C'est vieux jeu; passons.

Quant au discours du maire, nous en soulignons quelques passages, intéressants par plusieurs angles.

Ainsi M. Bouchard a dit son amour pour la race canadienne française, celle dont il est, celle qu'il aime et vénère plus que toutes les autres. Cela, c'est très bien. Mais c'est sans doute à cause de cet amour débordant que M. Bouchard, il y a quelques années, disait devant un auditoire anglais, que les Canadiens français étaient une race de "scieurs de bois et de porteurs d'eau".

M. Bouchard a parlé de la prospérité de Saint-Hyacinthe, due à la largeur d'esprit et de vues, à l'initiative, à la bonne administration de ses hommes publics. La prospérité, c'est peut-être notre dette de $700,000 et plus, avec combien ? dans nos coffres, pour la payer ? La prospérité, c'est peut-être notre population de 12,000 âmes il y a quinze ans, qui fait des pieds et des mains pour se maintenir à 12,000 aujourd'hui ?

Et il y a encore cette phrase, presque textuelle :

J'ai toujours combattu à Saint-Hyacinthe pour des idées qui m'étaient très chères, idées qui n'ont pas été encore adoptées par le gouvernement de Québec, mais qui, je l'espère, le seront avant bien des années.

Ces idées chères, quelles sont-elles au juste? On aurait aimé avoir de M. Bouchard, c'était le temps, des précisions? Les idées chères, est-ce encore l'instruction obligatoire, l'uniformité des livres, la taxation des biens d'Eglise, l'endettement des municipalités jusqu'à l'épuisement? Ce n'est peut-être rien de tout cela, mais M. Bouchard aurait dû nous dire clairement ce qu'il avait dans l'idée. Il n'y a rien d'ennuyeux comme l'incertitude.

* * *

Et la question financière ?

C'est que la fête populaire du 2 n'était pas gratuite. Elle était pour le peuple, à la condition que le peuple payât. On voulait que le peuple s'amuse, que le peuple fête la Confédération, que le peuple, ce bon peuple, célèbre avec M. Bouchard la victoire politique de M. Bouchard, le 5 février dernier.

Mais le peuple n'a pu s'amuser, fêter et célébrer qu'en payant son obole, une bonne obole, et à plusieurs reprises. On payait les petits insignes relatifs à la fête, on payait le droit d'entrer au parc Laframboise, on payait pour un siège dans l'estrade.

C'était une fête pour le populo, mais qui coûta cher au populo.

Les bénéfices, où iront-ils? C'est là le point. On s'est assuré trois sources de revenus bien distinctes. A qui sont destinés les revenus ?

Comme nous le demandions la semaine dernière, est-ce que l'Association Libérale du comté de Saint-Hyacinthe a besoin de fonds? Ou M. Bouchard doit-il remplir lui-même, à même le gousset des électeurs, sa caisse électorale?

Qui lèvera le voile sur tous ces mystères ?

L'Illettré

—:o:—

En marge des événements

Timbre bilingue

"Soyez de sang-froid, écrivait à l'*Action Catholique* M. Ferdinand Bélanger, il y a quelque temps, il ne s'agit que d'un timbre d'accise". Nous avons un timbre d'accise bilingue et c'est à M. Jacques Bureau, ministre des Douanes, que nous le devons. Il faut nous réjouir, et féliciter celui-ci. Voilà un acte positif qui vaut mieux que toutes les paroles dorées du monde. Nous en remercions sincèrement le ministre des Douanes. M. Bureau a précédemment fait faire, en français comme en anglais, des imprimés relatifs à son ministère. Il continue dans la bonne voie. C'est très bien, et nous lui souhaitons des imitateurs nombreux.

Que fait M. Murphy

D'après les journaux, le ministre des Postes, M. Murphy, serait maintenant disposé à se payer un sous-ministre de langue française. Ce qu'il y a de vrai là-dedans, on ne le sait au juste. En tout cas, cela ne cadre pas avec la conduite antérieure de M. Murphy. On voit qu'il a tout fait, jusqu'à ces dernières semaines, pour échapper aux exigences de ses électeurs canadiens-français de Russell, lesquels lui veulent sérieusement un de leurs compatriotes comme second. Il a peut-être, comme tant d'autres, été obligé d'évoluer un peu. Il le faudrait. Que les Canadiens de Russell tiennent bon; c'est le seul moyen d'atteindre leur but. M. Murphy leur a fait la nique assez longtemps.

De la bonne volonté, vite !

L'exemple de M. Bureau, faisant émettre pour son ministère un timbre d'accise bilingue, va-t-il déclancher bien des initiatives? Ce qui est bon pour lui devrait être bon pour les autres. Le bilinguisme a autant sa raison d'être dans les autres ministères que dans celui de M. Bureau. Et c'est pourquoi nous croyons que M. Murphy, qui doit tant de reconnaissance aux Canadiens-français, se devrait au moins d'imprimer un timbre-poste bilingue. Les deux langues française et anglaise sont sur un pied d'égalité en ce pays, ou sont censées l'être. Les Canadiens-français de Russell élisent dans leur comté le pur Irlandais qu'est M. Murphy, ministre des Postes; ils ne font pas preuve d'étroitesse d'esprit. En retour, le ministre des Postes pourrait au moins donner un petit coup d'épaule à la cause bilingue. Ce serait logique. Il parle d'ailleurs lui-même les deux langues. Ce que la moindre dose de bonne volonté, tout de même, pourrait réaliser.

Ce qu'on dit de nous

A propos de la manifestation politique du 2 juillet, en notre ville de Saint-Hyacinthe, M. Georges Pelletier écrivait au *Devoir*, Montréal, dès le 28 juin :

"Lundi prochain, les Canadiens célèbreront, comme de coutume, l'anniversaire de la confédération. Un groupe de libéraux de Saint-Hyacinthe à la tête desquels il y a le député du comté à Québec, M. Damien Bouchard, a décidé de "célébrer, en même temps que la fête nationale, le lundi, 2 juillet", la victoire de M. Bouchard, le 5 février dernier, aux élections provinciales. Le *Clairon* l'a annoncé, il y a quelques semaines. Un correspondant du *Courrier de Saint-Hyacinthe* s'est étonné qu'on choisisse ainsi un jour de "fête nationale", comme dit le *Clairon*, pour faire une manifestation étroitement politique. On aurait pensé qu'un jour comme celui-là, une cérémonie de nature à diviser les gens et à soulever les préjugés politiques serait déplacée. M. Bouchard et son journal, le *Clairon*, ne sont pas de cet avis. "Pour nuire le moins possible aux affaires de Saint-Hyacinthe, et en même temps pour rappeler au peuple de notre ville que nous sommes de bons Canadiens, les organisateurs de la fête, pour célébrer leur victoire du mois de février, ont cru bon de choisir le jour de la célébration de la fête du Dominion", dit le *Clairon*. Qu'il y ait manque de tact, dans toute cette affaire, ni le député ni son journal ne paraissent s'en douter. S'ils s'en doutent, ils s'en moquent. Puisque M. Bouchard est député, le jour de la fête de la Confédération ne lui appartient-il pas pour pousser ses petites affaires politiques, même si cela déplait à un nombre considérable d'électeurs qui voudraient voir cet anniversaire garder un caractère tout à fait étranger à de pareilles manifestations?"

Le tact, dans toute cette affaire, n'était pas ce qui brillait le plus Et la cavalcade Montcalm restera l'une des plus grosses bourdes de notre histoire municipale.

M. Aurélien Bélanger

Le plus beau succès au compte des Canadiens-français d'Ontario, est certainement l'élection de M. Aurélien Bélanger à la Législature provinciale. M. Bélanger l'a emporté dans Russell sur son adversaire, avec une majorité de près de 3000 voix. C'est presque énorme, mais c'était mérité. Le nouveau député de Prescott est un Canadien-français dans la force du mot, l'homme peut-être qui connait le plus à fond les difficultés scolaires de la province voisine. Il est directeur des Ecoles Bilingues d'Ottawa et a toujours combattu au premier rang, avec MM. Samuel Genest, Charles Leclerc, etc., pour le triomphe de la cause canadienne française dans l'Ontario. Il n'y a pas de doute que M. Bélanger, à Queen's Park, continuera l'oeuvre à laquelle il s'est tant dévoué. C'est un des meilleurs hommes de là-bas, et dont les électeurs de Russell peuvent être justement fiers Nous nous réjouissons pour notre part de l'élection de M. Bélanger, et lui offrons les meilleurs voeux.

H. B.

LETTRE D'OTTAWA

LE DERNIER COUP D'EPAULE.— UN DISCOURS RARE : EN FRANCAIS.— LES FLETANS DE M. LAPOINTE.— LES JOURNAUX ET LEUR TRANSPORT.

Ottawa, le 30 juin 1923

Après un débat assez long, la loi des banques a enfin été adoptée par les Communes. Elle ne diffère *pas sensiblement de la loi précédente*.

Les députés donnent certainement le dernier coup d'épaule. Encore quelques jours, et c'en sera fait de la session de 1923. Pour la terminer plus vite, les séances du matin sont inaugurées dès le commencement de la semaine. En attendant, M. Forke, chef progressiste, a demandé au gouvernement de donner des explications sur les difficultés de la banque Union. C'est un journal de Montréal qui publiait ces jours-ci une lettre des directeurs de cette banque aux actionnairs, letre dans laquelle il était fait allusion à certains revers financiers. Le premier ministre a répondu que le ministre des Finances était absent et qu'on ne pouvait discuter la chose sans lui. Au retour de M. Fielding, M. Forke lui demande s'il est vrai que des pertes se préparent pour les actionnaires et si le public est protégé contre la répétition d'une banqueroute comme celle de la banque des Marchands? M. Fielding répond qu'il est au courant de la situation financière de cette banque depuis le mois d'avril, mais il ne peut assurer qu'un incident de ce genre ne se produira plus.

La Chambre s'est réunie en comité pour étudier un amendement à la loi de l'industrie laitière. Il s'agit surtout du minimum de gras que doit contenir le beurre et de l'autorisation donnée au gouvernement général de régler l'importation, la manufacture et la vente du beurre rénové. Le beurre rénové serait un compromis entre le beurre et la margarine. Le bill à cette fin a été remis à plus tard pour discussion.

On adopte en troisième lecture la loi du pétrole et du naphte, puis on passe à la loi régularisant les taux de transport du grain sur les Grands Lacs. Le bill est alors adopté en seconde lecture et la Chambre se réunit en comité sur ce bill. La loi est enfin adoptée sans amendement en troisième lecture.

Le chef progressiste a demandé au gouvernement quand le rapport du comité de redistribution serait présenté? M. Macdonald a répondu qu'il avait l'intention de réunir le comité au cours de la semaine, mais que l'absence de quelques députés, qui prenaient part à l'élection d'Ontario, l'en avait empêché. La prochaine conférence impériale sera discutée, dit le premier ministre, quand les crédits nécessaires au voyage seront demandés à la députation.

UN DISCOURS FRANÇAIS

M. J.E. Provost, député de Terrebonne, a prononcé cette semaine un discours en français, ce qui se voit rarement aux Communes. Il a parlé de l'importance de développer notre pays dans les régions fertiles du nord. Il s'est plaint de ce que la province de Québec ne reçoit pas la part qui lui revient des chemins de fer, tandis que l'Ouest est beaucoup plus favorisé. Plusieurs députés voudraient avoir un petit embranchement dans leur localité. M. Prévost constate que le gouvernement se propose de construire plusieurs centaines de milles de chemins de fer tandis que Québec n'en aura que 14. Il se dit cependant heureux que cette ligne soit construite dans les Laurentides région qui sera réunie à Montréal.

Lundi, le ministre de l'Agriculture a retiré sa motion au sujet du beurre rénové. Ce commerce sera interdit l'an prochain. On a adopté une résolution autorisant le gouvernement à prohiber l'exportation du bois de pulpe. La mesure est adoptée en troisième lecture.

Le ministre des Finances vient de présenter la liste des crédits complémentaires, qui représentent une somme de plus de $14,000,000. Les sous-ministres reçoivent une augmentation de traitement de $2,000.

Un bill est adopté en troisième lecture, amendant l'acte des lignes nationales de 1919, afin de permettre aux diverses parties de ce réseau d'emprunter, avec l'autorisation du gouverneur en conseil, quand le besoin s'en fera sentir.

La Chambre s'est réunie en comité pour étudier un amendement à l'acte de vente de 1915. Le gouvernement se proposerait d'abord d'imposer une taxe de vente sur les importations, mais il décida ensuite de suivre l'article importé, une fois arrivé au pays et de lui imposer un droit quand il serait entre les mains des manufacturiers et partie intégrante d'un produit fini. Le bill est adopté en troisième lecture.

LE FLETAN TOUJOURS

Un des derniers débats de la session a été consacré à la signature du traité conclu entre le Canada et les Etats-Unis pour prohiber la pêche au flétan durant un certain temps de l'année. M. Meighen, chef de l'opposition, a parlé du manque d'égards envers l'ambassadeur anglais à Washington, Sir Auckland Geddes, et de la phraséologie du traité, qui est signé : "au nom de Sa Majesté, de la part du Canada". L'hon. Ernest Lapointe, ministre de la Marine et des Pêcheries, fait remarquer que cette phraséologie a été copiée textuellement sur un traité conclu par le gouvernement d'union en 1919 au sujet de la rivière Fraser. Le traité, dit-il, a été signé pour le Canada, par un Canadien. Le ministre de la Marine cite nombre d'autorités pour prouver que notre status international est en train d'être reconnu par tout le monde. Il ne s'agit pas d'un manque de courtoisie envers l'ambassadeur, mais d'un acte de courtoisie de Sa Majesté en permettant que le Canada soit représenté par un Canadien. Ce débat a eu lieu à la suite d'une résolution présentée par le premier ministre au sujet de ce traité, M. King dit que c'est l'intention du gouvernement d'établir une saison interdite durant une période de cinq ans. Une commission internationale sera aussi nommée pour voir à la conservation du flétion. Les deux pays adopteront des règlements pour que le traité soit exécuté. On adopte la résolution ratifiant le traité.

Le ministre des Postes a proposé une réduction de tarif de transport pour les journaux et les magazines, et M. Meighen s'y opposa fortement. M. Murphy déclare qu'il a le pouvoir de fixer les taux de transport pour les journaux. M. Meighen prétend qu'ils sont déjà endessous du prix coûtant. M. Forke trouve que les nouveaux taux sont excellents pour les petits journaux. M. Rinfret, député de St-Jacques, Montréal, trouve injuste que l'on force les contribuables à payer pour le transport des journaux, alors que ces derniers pourraient et devraient le faire. Le bill passe en troisième lecture.

Le ministre des Finances demande l'adoption d'un dernier budget de $30,000. Lors du débat sur les crédits supplémentaires, Sir Henry Drayton accuse le gouvernement de vouloir obtenir le vote de grosses sommes sans donner à la Chambre le temps de discuter. Il se plaint aussi de l'augmentation des dépenses et demande à M. Fielding où il prendra l'argent pour faire face aux dettes nouvelles. Le ministre demande à M. Drayton de lui désigner seulement un endroit où il soit possible de faire une réduction.

On critique de part et d'autre le ministère à cause des augmentations de traitement accordées aux sous-ministres. On prétend que la plupart de ces sous-ministres sont au service du pays depuis de nombreuses années et que, si leurs traitements ne sont augmentés, des compagnies privées les engageront à des salaires supérieurs. La redistribution est remise à l'an prochain. On se propose de proroger la Chambre le 30 juin.

INTERIM

Le Saint Evangile

Suite des faits évangéliques selon l'ordre chronologique probable.
IV. Vie Publique de Jésus (suite)
Trois derniers mois de la IIIe année de mars à fin de mai XXXIV de Jésus.

Menacé d'arrestation, avant l'heure de Dieu, Jésus fuit Béthanie et se réfugie, avec quelques disciples fidèles et les saintes Femmes, à Ephrem, à l'extrême-nord des montagnes de Judée. Après quelques jours, retour à Jérusalem, par Jéricho—car la Pâque est proche.

En chemin, nouvelle prédiction de la Passion.— Réponse à la requête ambitieuse des fils de Zébédée. — En entrant à Jéricho, guérison d'un aveugle. Souper chez Zachée, le chef de Publicains: parabole des Mines. — Au sortir de la ville, guérison de deux autres aveugles.

A Béthanie, le samedi 1er avril, souper d'adieu chez Simon le Lépreux: Lazare., Marthe, et Marie-Magdeleine sont là.

Dimanche, 2 avril, entrée triomphale à Jérusalem. — Bethphagé —le mont des Oliviers — Pleurs sur Jérusalem! — Au Temple : 2ème expulsion des vendeurs: rage des Pharisiens et des Chefs. Louanges des enfants—Gentils—Grecs— Voix mystérieuse, glorifiant Jésus. — Rentrée à Béthanie.

Lundi, 3 avril: En route pour Jérusalem.—le figuier maudit.

Au Temple : envoyés du Sanhédrin.

Paraboles : Les deux fils rebelles.— Les vignerons homicides. — La pierre d'angle.—Le festin royal et la robe nuptiale.

Nuit aux Oliviers—ou à Béthanie.

Mardi, 4 avril. — en route, le Figuier desséché : puissance de la prière—en foi! Au Temple : dispute suprême avec les Pharisiens, les Saducéens, et les Hérodiens. Réquisitoire foudroyant contre les Pharisiens, les Scribes et les Docteurs de la Loi.

La veuve et son obole.

Sortie du Temple et de la ville.

Prophéties : Ruine du Temple de Jérusalem—Fin des temps, jour et heure inconnus. Paraboles: Les 10 vierges sages et folles. —Les talents.—Dernier jugement.

Mercredi, 5 avril. Jésus passe ce jour entier à Béthanie, au milieu des siens. A Jérusalem: dernier conseil du Sanhédrin: trahison-marché de Judas.

Jeudi, 6 avril. Dans l'après-midi, envoi de Pierre et Jean; préparation de la Pâque. Le soir, au Cénacle, la p que légale, puis la Cène Eucharistique. Dernières recommandations — Longues Prières de Jésus—En route vers Gethsémani: par l'Ophel: Fuite des Apôtres et reniment de Pierre prédits: Pierre proteste avec énergie!

A Gethsémani: Agonie et arrestation de Jésus: fuite des apôtres.

A Jérusalem (pendant la nuit) chez Anne, puis Caïphe, grands-prêtres. Triple reniment de Simon-Pierre. Outrages de la part des valets, satellites, etc.

Vendredi, 7 avril, de grand matin: Jésus devant le Sanhédrin au complet, au Temple. Jésus est condamné comme *Blasphémateur*. Remords et suicide du traitre Judas. A la tour Antonia: Jésus devant P. Pilate: accusé comme *séditieux* — soi-disant Roi! Chez Hérode — silence — robe blanche. De nouveau chez Ponce Pilate.— Barabbas— Flagellation — couronnement d'épines — "Ecce Homo" — *Condamnation*. 11 heures: en route vers le Calvaire. Midi: le Crucifiment. 3 hrs P.M., mort de Jésus et prodiges. Le coup de lance de Longin. Sur le soir: mise au tombeau, par Joseph d'Arimathée, Nicodème, et quelques disciples.

Samedi, 8 avril: Gardes installés au tombeau.

Dimanche, 9 avril. — la Résurrection. Visites — apparitions à M.-Magdeleine— aux saintes Femmes — à S. Pierre. Le même soir sur le chemin d'Emmaüs: apparition aux deux disciples. Au cénacle,—retour des disciples d'Emmaüs et nouvelle apparition. Thomas absent.

Dimanche, 16 avril. Au Cénacle, nouvelle apparition — Thomas présent. Plus tard? aux bords du Lac de Sénésareth—autre apparition de Jésus sur le rivage: nouvelle pêche miraculeuse. — Primauté et martyre de Simon-Pierre annoncés.

Vers le 15 mai, sur une montagne de Galilée, nouvelle apparition à 500 disciples.

Vers le 20 mai, à Jérusalem, au Cénacle, dernière apparition: — puis, au sommet des Oliviers, Ascension de Jésus, dans la gloire du ciel Empyrée, "d'ou il viendra juger les vivants et les morts".

A.B.C.

—:o:—

Autour de la cause de Pie X

Faits extraordinaires survenus pendant sa vie

Nous signalons de préférence les faits les plus minutieusement contrôlés :

En 1912, deux religieuses de Florence, atteintes toutes deux de maladies incurables, au dire des médecins déjà consultés, demandèrent leur guérison au Saint-Père, pendant une audience privée. Le Pape leur imposa les mains en disant:

—Ayez confiance, vous guérirez et vous travaillerez beaucoup pour la gloire de Dieu!

Elles furent immédiatement guéries.

Au cours d'une audience publique, le Pape remarqua un assistant qui maintenait debout son pauvre fils paralytique de naissance, et qui n'avait jamais marché.

—Donnez-le-moi, dit le Saint-Père.

Et il assit l'infirme sur ses genoux. Quelques moments après, l'enfant était parfaitement guéri.

Une autre fois, dans une circonstance identique, un malheureux paysan au bras ankylosé supplia le Pape au passage:

—Saint-Père, guérissez-moi !

Et il montrait son bras inerte.

Pie X sourit, et dit par trois fois, sur un ton paternel:

—Mais oui, mais oui, mais oui!

Au même instant, comme sous la pression d'un ressort, le bras ankylosé se détendit et reprit la liberté du mouvement.

Fou de joie, le paysan aurait alors voulu crier cette merveille, mais le Pape, le regardant fixement, lui imposa silence.

Le 13 juillet 1913, au contact de la main de Pie X, Soeur Marie Frontuto était guérie. Quantité d'autres malades lui doivent aussi leur guérison...mais le Pape s'ingéniait pour que pareils faits ne fussent pas divulgués :

—Je n'y suis pour rien, disait-il souvent, c'est le pouvoir des saintes clés.

La même modestie lui fit répondre une fois, par un savoureux calembour, aux acclamations indiscrètes d'une dame:

—O Saint Père, j'ai entendu dire que vous êtes un saint, etc.

—Vous vous êtes trompée d'une consonne, dit le Pape, en riant: je ne suis pas un "santo" (saint), mais un "Sarto".

Faits extraordinaires accomplis après sa mort

Comme on le sait, le 20 de chaque mois, Son Eminence le cardinal Merry del Val célèbre la sainte messe dans la crypte de Saint-Pierre, sur le modeste sépulcre où, suivant la volonté du défunt, reposent les restes de Pie X.

Une foule de fidèles assistent à cette cérémonie qui commémore le jour (20 août 1914), où le saint Pontife quitta cette terre. Il se fait en outre un pèlerinage incessant à cette tombe, et les fidèles, animés d'une magnifique espérance, se prosternent autour du tombeau.

Nous n'entendons certes pas prévenir les jugements de l'Eglise.

Néanmoins, nous appuyant sur des relations authentiques, écrites bien souvent par les intéressés eux-mêmes, nous passerons rapidement en revue, après les faits extraordinaires survenus pendant la vie de Pie X, quelques-uns de ceux qui ont été accomplis après sa mort et qui jettent sur sa personne un éclat surnaturel:

Le 7 novembre 1914, Soeur Pia du Bon-Pasteur, déjà merveilleusement guérie par Pie X, deux ans auparavant, expérimenta la puissance miraculeuse du Pontife défunt. Atteinte de méningite, et condamnée par les médecins, elle fut guérie par l'intercession de Pie X que ses compagnes du monastère avaient ardemment prié.

Huit mois à peine après la mort du saint Pontife, c'était le cas merveilleux de la fille du cheminot Valentini Alberico.

Elle avait 3 ans et était réduite à l'extrémité par une grave maladie. Le médecin, qui ne voulait pas décourager la mère, disait aux voisins et amis:

—Je fais tout ce qu'il est possible de faire, mais la maman peut être certaine que sa fille n'en reviendra pas!

La pauvre mère implora Pie X et fit un voeu. Quelques heures après, à la stupéfaction du médecin, la fillette était guérie.

En 1920, la supérieure du noviciat de la Doctrine Chrétienne, à Nancy, agonisait quand, par l'intercession du Pape, elle fut ramenée à la santé. Son médecin se porta garant d'une intervention miraculeuse, et consigna, par écrit, les preuves de l'impossibilité absolue d'une guérison naturelle.

avec le plus grand soin sur la ré-

Non moins prodigieuse apparait celle d'une fillette de 10 ans, victime d'un accident d'automobile...et celle de cette religieuse Rédemptoriste, affligée d'un chancre mortel et que sauva l'attouchement d'un col ayant appartenu à Pie X. Cette dernière merveille a été attestée par le cardinal Vives y Tuto.

De même, le retour à la vie et à la parole de Dom Rafael Merry del Val, père du cardinal secrétaire d'Etat.

Mais arrêtons ici une liste qui ne se terminerait jamais, tant il y a de documents exaltant la gloire de l'insigne serviteur de Dieu, déjà canonisé en quelque sorte par la foule qui l'appelle: *Santo!* (Saint).

—:o:—

LES NOTRES A L'HONNEUR



M. Honoré Hilaire Mélanson, directeur du service des voyageurs, pour les chemins de fer d'Etat.

Il nous fait plaisir de constater que l'un des postes les plus importants dans la nouvelle administration du Chemin de fer national du Canada, a été confié à un Canadien-français doublement nôtre, puisqu'il est Acadien d'origine, M. Honoré Hilaire Mélanson.

M. Mélanson est un administrateur de chemin de fer d'une longue expérience. Il a débuté avec l'Intercolonial en 1889, à sa sortie de l'université, et depuis il n'a cessé de s'occuper d'exploitation ferroviaire et particulièrement du service des voyageurs.

Ses débuts furent modestes comme ceux de tous les hommes de marque qui ont réussi dans la vie, uniquement par leur travail et leur énergie. Il commença par être petit commis dans les bureaux de l'I.C.R. à Moncton (1889). Dix ans plus tard il était promu commis en chef. A partir de ce moment son avancement fut rapide. Agent général du service des bagages en 1901 il est nommé en 1909 assistant de l'agent général du service des voyageurs et en 1913 agent général. En 1915 il accepte le poste d'agent général du service des voyageurs aux Chemins de fer du gouvernement. Deux ans après il est promu gérant du même service.

Lors de la fusion du Canadien Nord avec les Chemins de fer du gouvernement, en 1918, il fut envoyé à Toronto avec le grade de gérant du service des voyageurs et au mois de mars dernier la nouvelle administration du Chemin de fer national du Canada lui confia la gérance de ce service pour tout le pays.

M. Mélanson a cinquante et un ans. Il est Acadien d'origine, étant né à Scoudouc, Nouveau-Brunswick. Il reçut son éducation au collège et à l'Université Saint-Joseph. Cette dernière institution lui conféra en 1914 le diplôme de bachelier ès-sciences commerciales.

Peu d'hommes sont plus occupés que le gérant général du service des voyageurs. Mille questions importantes sollicitent à la fois son attention. Toujours souriant, toujours affable, M. Mélanson semble porter aisément le poids de lourdes responsabilités. C'est que son service n'a plus de secrets pour lui. Sa longue expérience, ses talents d'administrateur, lui facilitent la tâche. Après avoir expédié les affaires du bureau et reçu nombre de visiteurs il trouve encore le temps de se dévouer aux institutions patriotiques et charitables dont il est un membre zélé.

Cet Acadien parvenu à un si haut poste est un exemple pour les jeunes canadiens-français. Sa brillante carrière est la preuve que le mérite s'impose et que les nôtres peuvent, par leur talent et leur énergie, décrocher partout les plus belles positions.

Nous souhaitons au gérant général du service des voyageurs au Chemin de fer national du Canada d'autres succès aussi marqués. Et nous saluons en lui l'un des nôtres qui font honneur à leur race.

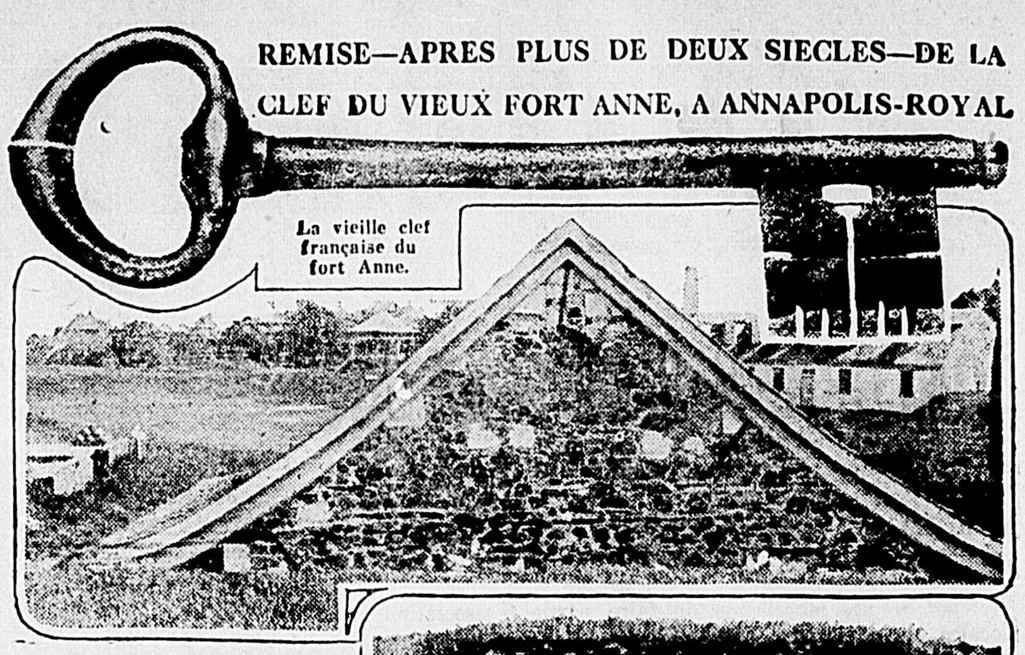
SYL. CHALIN
ENTREPRENEUR
ELECTRICIEN
43 ST-DOMINIQUE - Coin Claude
o o o
ASSORTIMENT COMPLET D'ACCESSOIRES ELECTRIQUES
TEL QUE :
LUSTRES, MOULINS À LAVER,
FER À REPASSER,
GRILLEURS DE PAIN,
POÊLES, BALAYEUSES,
Etc.,
A DES PRIX POUVANT ÉVITER TOUTES COMPETITIONS.
o o o
PRIX SPECIAUX pour communautés et maisons d'affaires.

CALCULATEUR ECLAIR
MACHINE A ADDITIONNER
$25.00
Additionne, soustrait, multiplie avec la même efficacité que les machines dispendieuses.
Garantie pour 5 ans
Pas de bureau trop grand ni trop petit, pour ne pas s'en servir avec économie.
COMMANDEZ AUJOURDHUI :
Wellwood Sales Co.
36 Glen Ave.
OTTAWA, Ont.

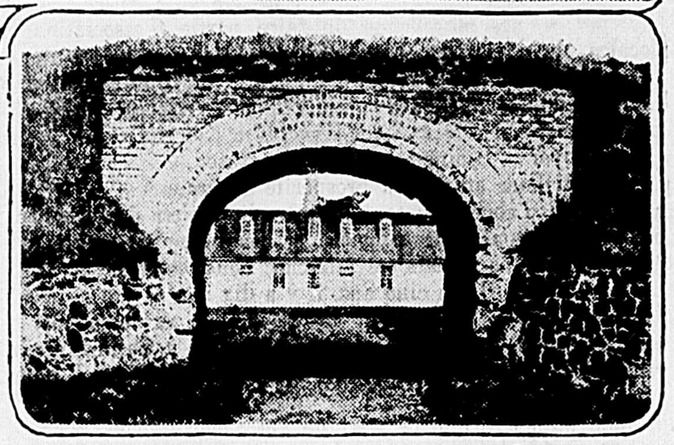
Le Courrier de St-Hyacinthe

Paraît tous les samedis. Prix de l'abonnement: Canada $1.50 par an; aux Etats-Unis $2.00 numéro 3 sous. Imprimé et publié aux Nos 68-70, rue Sainte-Anne, à St-Hyacinthe, par la Compagnie d'Imprimerie et Comptabilités (Limitée.) A. J. Gaudreau, Administrateur-Gérant.

REMISE—APRES PLUS DE DEUX SIECLES—DE LA CLEF DU VIEUX FORT ANNE, A ANNAPOLIS-ROYAL



La vieille clef française du fort Anne.



La porte d'entrée du fort Anne, à Annapolis-Royal

La poudrière et les quartiers-généraux des officiers.

L'énorme clef ci-dessus, enlevée il y a 212 ans, a été retournée: mais elle n'a pas retrouvé sa serrure. C'était la serrure de la massive porte du fort Anne, à Annapolis Royal, N.E.; depuis longtemps, porte et serrure ont disparu. Quand le colonel Francis Nicholson, avec ses troupes de la Nouvelle-Angleterre, s'empara de la forteresse, en 1710, la clef fut apportée à Boston et y resta jusqu'au mois de septembre 1922, date à laquelle la Société Historique du Massachusetts la retourna au fort Anne.

En reçevant la clef, M. L. M. Fortier, conservateur honoraire du fort Anne,—maintenant parc national,—constatait avec regret que, tandis que la Société gardait avec soin la clef, "nos pères laissaient détruire ou disparaître la porte; aujourd'hui, nous savons seulement qu'elle a existé et nous connaissons son emplacement par les plans qui sont dans nos musées".

Ce qui reste du fort Anne est bien conservé; chaque année, des milliers de touristes le visitent, se promènent le long de ses remparts sur lesquels pousse maintenant du gazon; ils vont jeter un coup d'oeil dans la poudrière, passent sous la porte d'entrée. Le musée, autrefois le quartier des officiers, bâti par le duc de Kent, père de la reine Victoria, contient des souvenirs très intéressants.

Le fort couvre une superficie de 31 acres; il domine le bassin d'Annapolis. Port-Royal, (maintenant Annapolis-Royal) fut fondé en 1604 par le sieur de Monts et Samuel de Champlain, quatre ans avant Québec. Le premier fort fut construit en 1635; le fort actuel, entre 1638 et 1710. Il était la défense avancée de l'Acadie et fut assiégé treize fois.

De Boston ou de St. Jean, on se rend facilement à Annapolis-Royal, qui est un des endroits les plus pittoresques de la Nouvelle-Ecosse. A proximité se trouve Grand-Pré,—immortalisé par Longfellow,—d'où, en 1755, Evangéline et ses compatriotes furent expulsés.

L'endroit où se trouvait le village acadien a été transformé en parc; et la statue qu'on a élevée à Evangéline semble scruter le bassin des Mines dans l'espoir d'y découvrir Gabriel, son amoureux disparu.

Il y a de bons hôtels à Digby et à Kentville; la chaine de lacs de Liverpool et le lac Kedgemakooge sont le paradis des chasseurs et des pêcheurs.



Du moment où il mûrit dans les champs jusqu'à celui où vous l'achetez en paquet, nos experts veillent constamment sur le Rose Quesnel.

Les qualités qui lui ont gagné sa grande popularité ne varient jamais — nous y tenons la main.

Son uniformité depuis vingt ans est due au mélange—le tabac est garanti pur et exempt de toute sophistication et de "mouillade". Doux et libre de nicotine vous pouvez en fumer plus que d'habitude sans ressentir de fatigue.

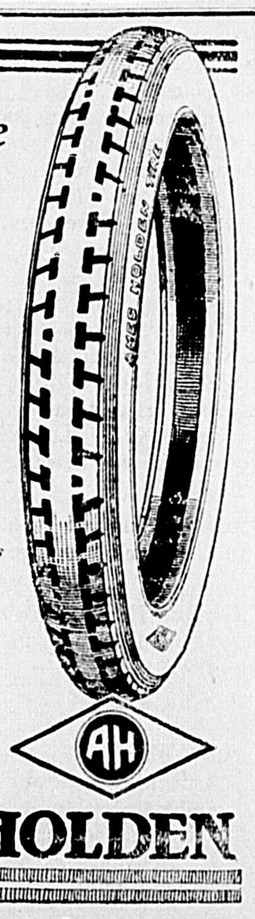
Rock City Tobacco Co. Ltd.
Rose Q
QUESNEL
Le tabac uniforme depuis vingt ans
RS

Leur usure est uniforme

—parce qu'ils sont renforcés sur la courbure, ce qui les fait durer plus longtemps et leur conserve jusqu'au dernier mille leurs propriétés exceptionnelles d'anti-dérapage.

Mettez un Pneu Ames Holden au sud-est et une des meilleures marques sur l'autre roue d'arrière.

"Comparez l'usure" 3F



Vendus par
RENE DUCHARME
J. E. FORTIN
H. ROBERT
H.A. PAGNUELO
S. PELLETIER

PNEUS AMES HOLDEN

FEMINA

LE LABOUREUR A DIT

"La semaine est finie et la semence est faite:
Demain nous chômerons puisque c'est jo^{u}r de fête.

"Seigneur, daignez jeter un oeil sur nos travaux:
Voici le laboureur, l'araire et les cheavux.

"Sur le sol ameubli par le soc et la herse
Le blé fut répandu comme s'épand l'averse.

"No^{u}s n'avons épargné ni le grain ni l'engrais
Et pour que les oiseaux qui nous suivaient de près

"Aient eu leur part aussi, nous avons, sur la pierre,
Laissé couler un peu d^{u} sac en bandouillière...

"Afin que le grenier regorge de moisson
Et que du blé doré naisse le pain de son;

"Afin que le cellier abon de et que la huche
Ne s'ombrage jamais des trésors de la ruche;

"Afin que chaque année, au pied d^{u} crucifix,
Mon épouse vaillante apporte un nouveau fils.

"Soyez béni, Seigneur, dans la terre féconde
Dont la vertu nourrit et conserve le monde!"

ALPH. DESILETS.

(Dans la brise du Terroir.)

Nos vieux garçons

Pourquoi toujours trouver à redire parce qu'un homme reste vieux garçon? C'est une bien noble vocation qui, d'ailleurs, vient ensuite de la vocation religieuse et passe avant le sacrement de mariage.

Si un homme manque de goût et d'aptitude pour la vie à deux s'il est convaincu qu'il ne peut supporter la femme à ses côtés, tout le long du jour et tout le long de la vie, pouvez-vous reprocher à cet homme de ne pas vouloir rendre une femme malheureuse?

D'ailleurs les vieux garçons ont leur rôle à jouer. Le gouvernement ayant besoin d'argent, se servira d'eux avant longtemps pour augmenter ses revenus.

Questions moins sérieuses mais pratiques: Que feraient les fleuristes sans messieurs les célibataires? La promeneuse, à qui ces fleurs sont destinées, se mourant d'avoir un homme à ses côtés, trouve le vieux garçon très à propos, quand il la reconduit au coin de la rue ou à quelques portes de chez elle. Ce n'est rien de compromettant et ça fait plaisir.

S'il vous manque un quatrième pour la partie de "bridge" tout de suite vous cherchez quelqu'un qui n'a pas de femme pour le retenir, ou de fiancée à promener: alors vous dénichez un vieux garçon aimable et galant, et le bonheur est complet...!

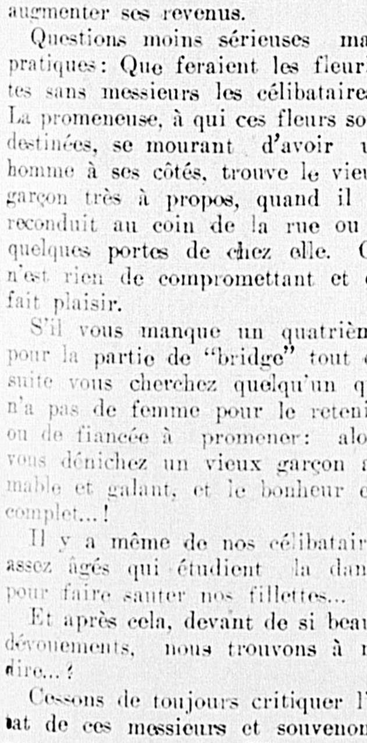
Il y a même de nos célibataires assez âgés qui étudient la danse pour faire sauter nos fillettes...

Et après cela, devant de si beaux dévouements, nous trouvons à redire...?

Cessons de toujours critiquer l'état de ces messieurs et souvenons-nous que, sur terre, Dieu a mis chacun et chaque chose à sa place?

LISETTE

L'Evénement



Logique enfantine

Toto—contre son habitude—était depuis des minutes, songeur. Sa petite tête inclinée, le front plissé indiquait un travail de l'esprit au-dessus de l'ordinaire.

Soudain, il se lève et court à travers deux ou trois pièces, jusqu'à la porte du cabinet de travail de son père, ou son oncle—en ce moment réfugié—semble, lui aussi, très pris à la solution de quelque problème difficile.

Toto s'arrête, interdit près de la porte entr'ouverte: il y a défense d'entrer là!...

Et l'oncle de demander:

—Que veux-tu petit?

La parole—toute de bienveillance,—remet l'enfant en ses pièces... Il s'approche et...

—Si tu veux être bien sage je te donnerai un baiser.

L'oncle prend l'enfant dans ses bras, porte le petit visage, jusqu'à ses lèvres, l'assied sur ses genoux, et

—Et-ce tout?

—Oh! non! ça commenc, fait le petit, se donnant un air d'homme.

—Voilà!—je voulais te dire — fait Toto avec un peu d'hésitation malgré sa résolution de hardiesse...

Mais il raffermit sa voix et, cette fois, bien résolu:

—Tu n'es pas toujours gentil, oncle Octave!...

—Tu ne me l'apprends pas hélas! fait l'oncle, on m'en a déjà maintes fois fait la remarque.

—Vois!...Tu aimes la neige qui fait dehors tout blanc...

—Oui!

—Et tu aimes l'herbe qui fait un beau tapis où te rouler avec moi.

—Oui!

—Tu aimes les fleurs? Oui!

—Et les beaux grands arbres qui donnent de l'ombre et des chansons tout plein les oiseaux?

—Plein les oiseaux! fait l'oncle souriant...

—Tu aimes bien les chardonnets tu sais? ceux qui avaient leur nid à côté de la fenêtre de la salle à manger là?...

—Où il y avait quatre petits oeufs, fait l'oncle comme preuve à l'appui de son souvenir.

—Tu aimes ta maman—dit encore l'enfant toujours à la poursuite de son idée—ton neveu Toto, que tu ne gronde jamais, bien qu'il te dérange des fois...

—Oui! Oui! J'aime tout cela—et plus encore mon gentil neveu — Mais où veux-tu en venir avec tout cela? Le temps passe et le diner sonnera bientôt!...

—Tu veux répondre encore un peu, parce qu'il y a davantage de choses qui te plaisent, que tu adores...Ton cheval de selle, le vieux Fido de chien, et la cuisinière qui te gâtes, hein?

—Tu aimes encore Mademoiselle Hermance que tu dis qu'elle sera ma tante...et ta maman...et ton église...et ton joli village garni de blanches maisons. Et tout cela que tu chéris — tu n'aimes pas le bon Dieu...qui est le Père — le Père uni...universel a dit Monsieur le professeur l'autre jour.

—Eh! mais petit—tu y vas toi! L'oncle Octave n'aime pas le bon Dieu? qui te le dit?

—C'est moi! fait l'enfant impertubable...tu n'aimes pas le bon Dieu— parce que— des fois— tu critiques ses ministres—vois-tu—moi qui aime beaucoup mon papa, je ne voyais pas de défauts à son frère Octave...Et tu en as—cousine Louise l'a dit! Moi je ne t'en connaissais pas du tout puis l'autre jour quand Monsieur le curé est venu, tu t'es caché dans ta chambre et grande mère dut faire un mensonge; pauvre grand'mère, elle était toute rose, tu sais!

Tu sens bien, n'est-ce pas? Un mensonge! Et lorsqu'on dit un mensonge, l'on est enfant du démon! ! !

Tu vois bien que c'est vrai: quand on aime sa religion, on aime aussi ses prêtres—tous ses prêtres; quand le bon Dieu nous donne des fleurs et des yeux pour les voir éclore, et des doigts pour les toucher, il faut aimer le bon Dieu en ses fleurs—même si elles nous piquent telles: les roses ! ! !

L'oncle Octave a pris dans ses bras et presse sur sa poitrine, le petit être qui lui fait la leçon.

Oui! quand on jouit des bienfaits d'un Dieu et de la beauté d'un univers, pourquoi débiner sur la couleur grise d'un grain de sable!

Maxime Poirier.

La consommation du lait augmente

Vingt grands restaurateurs d'une grande ville des Etats-Unis affirment que la consommation du lait a doublé depuis que la prohibition a été appliquée et ce témoignage est confirmé par d'autres hoteliers et restaurateurs des centres canadiens. Beaucoup d'hommes d'affaires qui, autrefois, prenaient un apéritif avant le repas, un verre de bière ou de vin pendant le repas et un verre de liqueur après, s'en tiennent maintenant à un verre de lait. De même beaucoup d'institutrices disent qu'un grand nombre d'élèves qui autrefois se contentaient d'une visite au robinet après le lunch apportent maintenant avec eux à l'école de petites bouteilles de lait. Nous devons sans doute une bonne partie de ce dernier résultat à la campagne laitière qui a été instituée dans les écoles et conduite par la division fédérale de l'industrie laitière et de la réfrigération, sous la direction immédiate de Mademoiselle Helen G. Campbell, qui a donné beaucoup de temps à cette campagne l'hiver dernier dans la province de Québec. Deux villes importantes ont été visitées et des conférences données en français et en anglais aux enfants le matin et aux grandes personnes l'après-midi. A Shawinigan Falls il y avait toujours 500 enfants et 350 femmes, à Grand Mère l'assistance était aussi considérable. A Shawinigan le conseil a offert des prix pour les meilleurs essais et les meilleurs affiches traitant du sujet. Ajoutons que ces conférences sont données par Mademoiselle Helen G. Campbell sur invitation adressée au commissaire de l'industrie laitière, Ottawa.

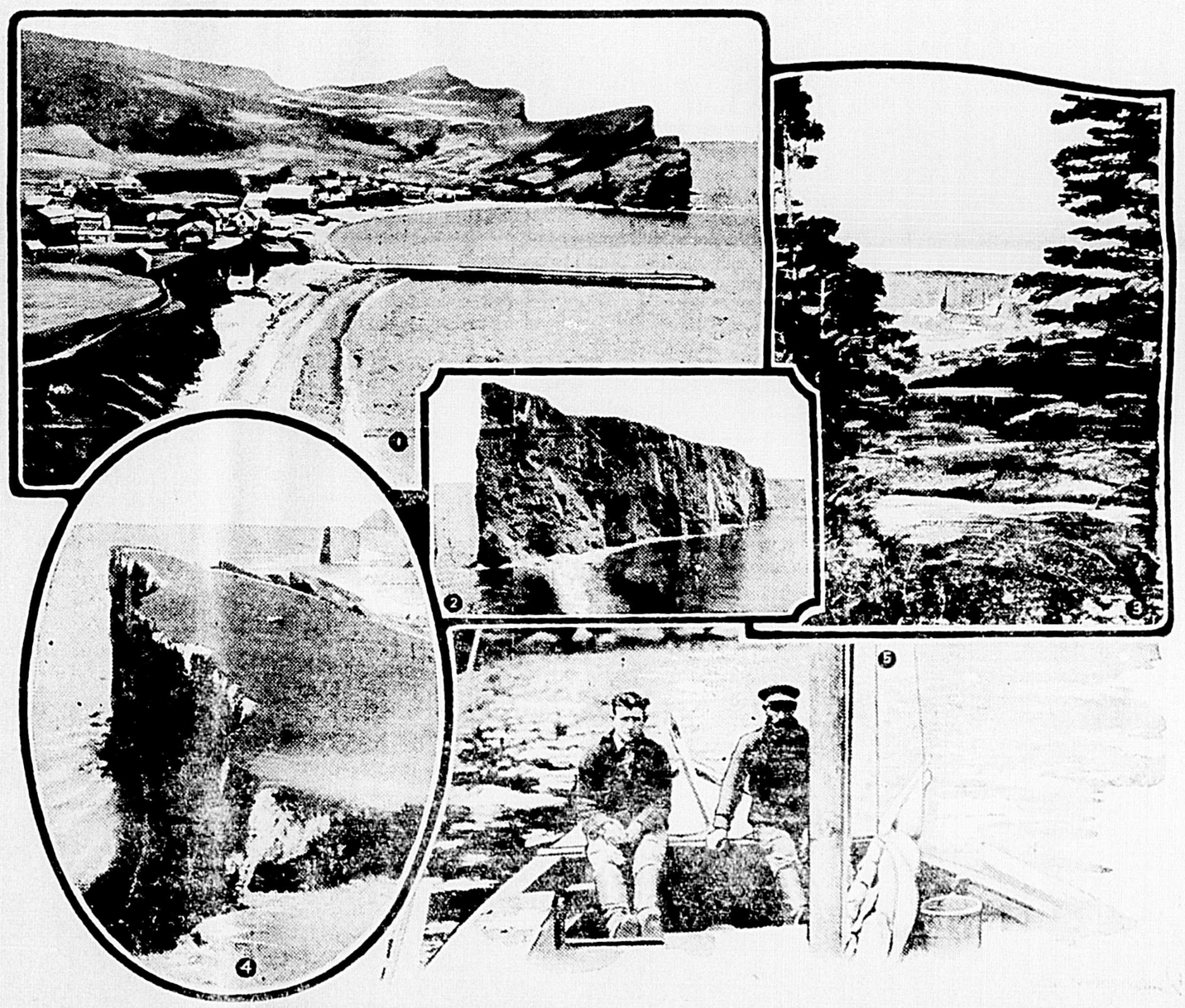
—:o:—

L'homme pervers suspecte facilement la vertu d'autrui.

Jeanne d'Arc



Le Canada Pittoresque



1.—La baie du nord à Percé; au fond les trois soeurs et le Pic d'Aurore. 2.—Le rocher Percé à marée basse. 3.—Le rocher vu du Mont-Blanc. 4.—L'une des "soeurs" qui avancent dans la mer à Percé. 5.—Types de morutiers de la Gaspésie.

Terre historique qui garde l'empreinte du premier pas fait par Jacques-Cartier sur le sol canadien, la Gaspésie est aussi le paradis des touristes, des pêcheurs, des géologues et des artistes. La pittoresque grandeur de ses paysages, la sérénité de ses horizons et la douceur de la pure lumière qui la baigne l'ont fait surnommer la "côte d'azur canadienne." Mais de même que la Méditerranée a son charme particulier, la Baie-des-Chaleurs a des attraits qui lui sont propres. Les moeurs ancestrales des habitants de la côte, les coutumes typiques des pêcheurs gaspésiens, les dons d'une nature prodigue, tout concourt à faire de l'ensemble quelque chose de rare et de magnifique.

Chaque petit village qui s'abrite dans une anse de la Baie des Chaleurs peut se réclamer d'un souvenir glorieux, d'un paysage grandiose, d'une plage ou d'une rivière à saumon. Port Daniel, Gascons, Paspébiac, Grande Rivière, Pabos, autant de jolis noms, autant de petits villages coquets et accueillants qui marquent les étapes sur la route du bassin de Gaspé.

Mais c'est à Percé qu'une nature généreuse a manifesté sa puissance et sa fantaisie de la façon la plus remarquable. De son travail patient pendant des siècles sur un roc polychrome est résulté un ensemble unique de lignes harmonieuses et de couleurs gaies baignant dans une lumière d'une rare limpidité. Du Cap d'Espoir à Gaspé elle a ciselé une couronne de paysages merveilleux qui ceint le front de la Gaspésie. Percé, au centre, en est le joyau principal, le Koh-I-Noor. Ici tout a été réuni pour charmer les sens et enchanter l'imagination.

Réunissez les trois éléments, la mer, la forêt et la montagne. Faites onduler toute une chaîne de montagnes en grosses houles vertes et sur un point de la côte gaspésienne dessiné en demi-cercle faites-la se rencontrer brusquement avec la mer bleue. De la lutte inévitable entre l'eau et la roche va résulter des anses, des grottes, des rochers, des caps et des falaises colorés atteignant quelquefois six cents pieds de hauteur. A une extrémité du demi-cercle la montagne restera suspendue au-dessus de l'abime comme une énorme vague rouge prête à se briser avec un bruit effroyable, puis, la côte s'abaissant graduellement jusqu'au niveau de l'océan, elle se relèvera à l'autre extrémité pour opposer aux flots sans cesse ameutés, les deux pointes aigues du Cap Canon et du Mont-Joli.

A l'intérieur de ce demi-cercle fermé par deux hautes montagnes, le Mont Ste-Anne et le Mont-Blanc, creusez un vallon onduleux où vous éparpillerez les cabanes d'un gros village de pêcheurs autour d'une église de pierre rouge qui semble avoir jailli du sol de la même couleur. Tapissez le vallon tout l'été d'un gazon de printemps et jetez sur le dos arrondi des montagnes un épais manteau de sapins, d'épicéas et de génevriers où court ici et là le fil blanc d'un tronc de bouleau.

Pour donner à ce paysage déjà si varié une note d'originalité faites avancer en travers du Mont-Joli, à quelque cents pieds de la grève le Rocher Percé, un navire de pierre ayant 1500 pieds de long, dont l'étrave mesure 288 pieds de haut, et donnez-lui pour passagers quelques milliers de goëlands et de cormorans. A trois milles au large placez un sanctuaire d'oiseaux, l'île Bonaventure.

Donnez à la mer toutes les teintes depuis le vert tendre jusqu'au violet foncé en passant par toute la gamme des bleus; ouvrez dans la montagne de beaux sentiers ombreux bordés de fougères, de campanules et autres spécimens d'une riche flore; ajoutez des promenades en barque et des excursions de toutes sortes. Sur le tout étendez un ciel d'Italie et vous comprendrez que certains enthousiastes corrigeant le vieux dicton espagnol: "qui n'a pas vu Séville n'a pas vu une merveille" disent aujourd'hui: "qui n'a pas vu Percé n'a pas vu la merveille de la province de Québec."

Aux géologues et aux biologues Percé offre la formation curieuse de ses montagnes et de ses falaises colorées, la clef de plus d'un secret sur les bouleversements subis par notre planète et une riche collection de fossiles.

Les naturalistes ont le rocher Percé et l'île Bonaventure, ces deux sanctuaires d'oiseaux qui, avec le Rocher aux Oiseaux des îles de la Madeleine sont les seuls en Amérique du Nord. Là les mauves, les "margaux", les pigeons de mer, les goëlands, les cormorans et les perroquets de mer viennent couver en si grand nombre chaque année qu'à l'île Bonaventure, par exemple, lorsque les blancs margaux quittent leur corniche étroite sur la falaise pour venir tournoyer au-dessus de la mer, nous avons l'illusion de loin, d'une forte bordée de neige.

Enfin les curieux d'histoire ont à Percé un champ d'étude vaste et captivant. Cartier s'y arrêta dès son premier voyage en 1534. Après lui les Français et les Basques y vinrent chaque été pêcher la morue. Percé devint leur port préféré. Nicolas Denys, premier seigneur de Percé, (1654) prétend qu'en 1650 il y avait 1200 barques faisant la pêche sur les côtes de la Gaspésie et de Terre-Neuve, la plupart faisant escale à Percé.

En 1685, Monseigneur de Saint-Valier, se rendant à Québec s'arrêta à Percé. Il revint l'année suivante.

Le village ne reçut pas toujours des visiteurs aussi distingués. En 1691 les pirates qui accompagnaient la flotte de Phipps, vexés de leur échec devant Québec y firent une descente. Ils pillèrent et saccagèrent tout.

Habité d'abord par les Indiens Micmacs, visité par les grands explorateurs français, les hommes de guerre, les pirates et les pêcheurs européens; habité aujourd'hui par des Canadiens-français, des Acadiens, des Jersais et des Irlandais, Percé connut des fortunes et des aventures diverses. Elle en garde le souvenir au milieu d'une nature merveilleuse qui pourrait servir de cadre à la légende.

NOUVELLES DE LA PROVINCE

ST-PAUL DE ROUVILLE

M. Foucher, assistant de l'agronome du Comté, nous a visités la semaine dernière. Quelqu'un s'étant adressé à l'agronome pour une question d'engrais, c'était l'objet de cette visite.

La pierre à chaux pulvérisée s'emploie pour le chaulage des terres. Les terrains acides et qui manquent de chaux se trouvent un peu partout. Il y a de la pierre à chaux dans le rang Papineau; il y eut même autrefois une carrière en exploitation. On m'a dit que c'est l'intention du Ministère Provincial de l'Agriculture de faire examiner cette pierre chimiquement, afin de connaître ses propriétés fertilisantes. Si l'analyse donne un résultat satisfaisant, on fera l'installation de la machinerie nécessaire pour la réduire en poudre, et la faire servir aux fins de l'Agriculture.

En outre des zones de terrain ou l'application de la chaux est nécessaire à une meilleure production agricole, il y a de nombreux emplacements sablonneux qui ne sont guère productifs. Notre paroisse en a sa bonne part, puisque environ le quart des défrichements nous fait voir des terrains de cette nature. Je me suis déjà attiré un vote de censure du Conseil municipal pour l'avoir constaté dans ces notes. Si j'y reviens c'est qu'il y avait un correctif dont on n'a pas tenu compte: les sols trop sablonneux sont susceptibles d'améliorations. Ce qu'on refuse de voir et de faire ici, on s'en occupe ailleurs.

Dans le comté de Portneuf, par exemple, où les terres sont excellentes, on n'en rencontre pas moins 8 paroisses, dont la majorité des habitants sont établis sur des terrains sablonneux. On connait la pauvreté de ces sols épuisés, et c'est là que les engrais sont rares et coûteux. Il y a beaucoup de ces terres qui ont été ruinées inconsciemment par des cultures répétées de grain et de foin. L'humus et les matières minérales, graisse et cendres, y ont été mangées. Après cela, il reste peu de choses pour retenir les matières fécondantes et permettre aux plantes de s'en nourrir. Le sable retient peu les engrais, qui sont entrainés par les eaux, et c'est toujours à recommencer. C'est ce qui faisait dire à un agriculteur : "Le sable c'est un panier percé; c'est comme un crible, ça laisse passer l'eau et les engrais".

On s'en rend bien compte par l'expérience suivante: on prend quatre entonnoir dans lesquels on met respectivement de l'humus, de la glaise, du gravier, et du sable; on verse ensuite dans chacun une égale quantité d'eau; on constate alors que l'humus est la partie du sol qui retient le plus d'eau, l'argile vient ensuite puis le gravier et enfin le sable qui en garde le moins. Dans l'une des huit paroisses auxquelles j'ai fait allusion, à St-Raymond, on a eu recours à la glaise pour amender les terrains sablonneux; on y pratique le glaisage des terres depuis une trentaine d'années. La méthode a produit de si heureux résultats que la pratique s'en est généralisée. Comme il y a là un genre d'amendement du sol qui peut-être utile à ceux qui ont du terrain sablonneux et improductif, je reviendrai sur le sujet.

—L'élection des officiers de la Ligue du Sacré-Coeur a été faite avec le résultat suivant: MM. Isid. St-Pierre, président; Cyr. Vincelette, vice-président; Paul Côté, secrétaire; Max. Robert, Léandre Pepin, Jos. Bernard, Emm. Senay, Pierre Landel, F.X. Charbonneau, Geo. Coderre, Stan. Paquette et Dos. Desmarchais, conseillers.

—L'autobus circule maintenant régulièrement entre Granby et Longueil faisant quotidiennement 4 voyages. Ce genre de locomotion se développe d'une façon étonnante. L'an dernier, il y en avait 60 sous licence; présentement le nombre des autobus licenciés est de 130, et M. Emile Joncas, directeur provincial de l'Automobilisme, s'attend à ce qu'il atteigne une couple de cents durant l'été. Dans le service Granby-Montréal, on a dû placer deux autobus, le samedi et le dimanche pour accommoder les passagers en plus grand nombre ces jours-là.

—Lundi ont eu lieu le service et la sépulture de Magloire Phaneuf décédé accidentellement à Détroit, Mich., et dont les parents demeurent dans la paroisse. Il était célibataire et dans sa 38ième année d'existence.

—La culture de la vigne prend beaucoup d'extension dans notre localité. M. Henri Veuncersch a planté 500 ceps et M. Ls-Georges Girard 250, d'une variété aussi hâtive que productive. D'autres ont fait des plantations plus variées et en moindre quantité à titre d'essai. Nous avons donc la perspective de voir bientôt le versant Sud de l'Yamaska recouvert de fructueux vignobles.

—La récolte des fraises bat son plein, mais trois semaines en retard du temps ordinaire. Les prix en sont affectés au point qu'on se dit qu'il vaudrait mieux en faire des conserves. Malheureusement cela ne s'improvise pas; tout de même, on peut se prémunir contre une éventualité aussi fâcheuse dans l'avenir. C'est le cas pour M. Victor Auger, qui s'est fait installer au prix d'une cinquantaine de piastres, un appareil de mise en conserve avec chauffage au bois. MM. Claude Robillard et Uld. Paquette ont fait des installations plus dispendieuses avec chauffage au pétrole. M. Em. Larose peut fabriquer de ces appareils pour une cinquantaine de piastres. Attendons-nous donc à voir l'industrie des conserves, fruits et légumes se développer graduellement dans la paroisse. Ce sera tout à l'avantage de la classe agricole; beaucoup de fruits et de légumes qui se perdaient faute de moyens de conservation, pourront être ainsi transformés en une source de revenus.

—M. et Mad. Antoine Borduas ont fait part à leurs parents et amis, de l'heureuse naissance d'un fils, jeudi dernier. Au baptême, le lendemain, il a reçu les noms de Joseph, Léon, Jean, Louis, le second prénom étant le saint du jour. Parrain et marraine: M. et Mad. Néré Borduas de Saint-Damase, grands-parents du nouveau-né.

—Dimanche soir une automobile roulait à bonne vitesse vers la métropole lorsqu'au sortir du village, un essieu s'est rompu. L'endroit est dangereux parce qu'un fossé profond borde la route; les occupants de la voiture en ont été quittes pour une forte secousse. Ils ont continué leur route en tramway et l'auto endommagé a été conduit à Granby.

—Au prône dimanche M. le curé a parlé de l'instruction élémentaire et il en a profité pour donner de sages et judicieux conseils. Il a dit que les récents examens avaient montré un progrès satisfaisant, chez les enfants, il a conseillé aux commissaire d'engager les mêmes institutrices, signalant le fait que les fréquents changements nuisent à l'avancement de l'instruction.

—Lundi à dix heures les contribuables sont convoqués en assemblée pour une élection de commissaires d'écoles. Ceux dont le terme d'office va expirer sont MM. Jos. Renaud et Napoléon Végiard, fils.

Il importe beaucoup d'avoir des hommes animés d'un bon esprit pour occuper les charges publiques. Plusieurs de ceux que nous avons font plutôt preuve de parti pris que de bonne volonté dans l'exercice de leurs fonctions. Peut-être décidera-t-on de réélire les mêmes commissaires, mais si l'on juge à propos de faire des changements, on devrait s'efforcer de promouvoir plus avantageusement l'instruction primaire en appelant à la Commission des citoyens désireux de rendre justice à tous, de sauvegarder les meilleurs intérêts des contribuables, et d'étudier les questions qu'ils auront à décider à leur mérite, au lieu de se laisser guider par le caprice et des raisons d'intérêt secondaires.

—Il y a eu au commencement de la semaine dernière, réunion des contribuables du village au sujet de l'école. L'assistance était nombreuse, ce qui montre l'intérêt que l'on porte à cette question. Les discussions qui avaient précédé avaient même échauffé quelques esprits. Cependant l'assemblée a été paisible. M. le curé et le commissaire Bélanger en ont fait les frais. Les explications données par M. l'abbé Couillard des Prés ont contribué à dissiper bien des malentendus et à présenter le problème sous son véritable jour. On remarque depuis que le projet d'une construction nouvelle, qui paraissait antipathique au plus grand nombre, gagne constamment du terrain. Mais il y aura toujours des irréconciliables; ce sont ceux qui ne considèrent en tout que leurs intérêts privés et qui tout en se proclamant bien haut en faveur de l'avancement de St-Paul s'opposent systématiquement à tout véritable progrès.

Pierrot

MONT-SAINT-GREGOIRE

Le recensement agricole va bon train dans la paroisse. Les cultivateurs en ont compris toute l'importance et en remplissent volontiers les blancs.

Notre gouvernement de Québec s'est montré intelligent en l'organisant.

Au fond c'est l'inventaire de notre production annuelle et en particulier de ce que nous avons à vendre.

C'est cela, quand on veut que les commerçants viennent s'approvisionner chez nous, il faut annoncer que nous avons quelque chose à leur disposition.

Lorsque tous les chiffres des différents rapports auront été compulsés, ils seront publiés pour l'univers entier dans les statistiques de l'Institut International de Rome et les autres peuples, en besoin et renseignés, pourront s'adresser à nous.

De la sorte nous obtiendrons de meilleurs prix pour nos animaux, nos grains, nos produits laitiers et tout le reste.

—Notre cimetière a renouvelé sa toilette. Ce n'était pas par caprice; depuis 22 ans qu'on n'y avait pas vu.

C'est grâce à une corvée de toute la paroisse, si le travail a été bien et entièrement exécuté. Tous, peut-on dire, s'y sont rendus et dévoués pendant deux jours.

Il n'en fallait pas moins, vu l'étendue de notre champ des morts et le négligé dans lequel on l'avait laissé.

Non seulement il a été nécessaire d'y retracer les allées et de les débarrasser de leur verdure mal placée, mais il s'imposait même que l'on fit de la terre neuve, tant la forêt menaçait d'y reprendre ses anciens droits.

Maintenant tout y est propre, rangé; pour finir l'ensemble, les familles s'occupent actuellement de leurs terrains particuliers.

L'an prochain, ils seront tous en pelouses et en fleurs; nous devons tout ce respect aux restes mortels de nos pauvres défunts.

—Notre gare des Comtés-Unis s'appellera bientôt elle aussi Mont-Saint-Grégoire, à commencer de la publication des prochains horaires, probablement en octobre; c'est décidé, c'est ce qui vient de nous communiquer la bienveillante compagnie.

Ce sera ensuite le même nom que pour notre bureau de poste, un seul pour tout notre village.

Alors sera dit le dernier adieu au sobriquet déjà vieux de Mont-Johnson, qui n'a jamais eu sa raison d'être en notre localité.

—:o:—

ST-BARNABE-SUD

Nous avons le regret d'apprendre que Dme Alphonsine Letendre, épouse de Fulgence Lambert, est décédée aux Etats-Unis, ainsi que M. Hilaire Dauphinais, veuf de Virginie Lachapelle.

—A St-Hugues le 4 courant a été célébré le mariage de M. Armand Gaudette, fils de M. Michel Gaudette et de Albina Lamothe, avec Mlle Germaine Letendre, fille de M. Abondius Letendre, cultivateur, et de Amélia Cardin, de St-Hugues.

— Dernièrement, la foudre a frappé la grange de M. Chs Gauvin. En un quart d'heure tout était en feu ainsi qu'une autre grange attenante. La plupart des machines agricoles furent consumées. Les dommages sont évalués à plus de $4,000, l'assurance de paroisse est seulement de $800. La générosité de la paroisse devra suppléer à ce grand déficit.

— De retour des Etats-Unis, Mlles Laplante.

—De passage Mlle Béatrice Larochelle de Ste-Victoire, et M. Michel Larochelle de St-Hyacinthe.

—:o:—

ST-DENIS, SUR RICHELIEU

Etait de passage chez M. Hubert Leblanc: Rév. Père Henri Morisseau, Oblat, d'Ottawa.

—Chez M. Octave Allard: Rév. Père Ernest Renaud, Oblat, professeur à l'Université d'Ottawa.

—En visite chez Mme Joseph Archambault, M. et Mme Napoléon Dragon et leurs enfants, Roméo, Gabrielle et Anita, de Montréal.

—Chez M. Raphaël Dragon : Mme Eucharistе Fortner, de Montréal.

—Le Rév. Frère David, des Frères de la Charité, de Montréal, et M. Victor Richard, de Worcester, Mass., sont en vacance chez M. J.H. Meunier.

—Chez Mlle Rachel Pétrin: M. et Mme J. Roger et leurs enfants, Georges, Gabrielle et Cécile de Montréal.

—Chez Mme Louis Barré: Mme Arthur Barcelo, et ses enfants, Demontigny et Marguerite, de Montréal.

GRANBY

Mademoiselle Irène Goyette, élève à la Maison-Mère de la Présentation de Marie, à Saint-Hyacinthe, vient de nous arriver pour ses vacances, chez son grand-père, M. Pierre Goyette.

—Patrick Delaney, rhétoricien, au séminaire de Sherbrooke, et Blanche Delaney, diplômée du Mont-Notre-Dame de Sherbrooke sont arrivés pour les vacances, chez leur mère Mme veuve Martin Delaney.

—Marguerite Boivin, fille de notre député, et élève de Villa-Maria, à Montréal, vient passer ses vacances chez son père, à Granby.

—:o:—

SAINT-AIME

M. l'abbé W.A. Lavallée, vicaire à Marieville, était de passage au presbytère ces jours derniers.

—M. l'abbé J.-Arthur Proulx, étudiant au grand Séminaire de Montréal, est en vacances chez son père M. Michel Proulx, marchand.

—M. Marc Millette, voyageur de commerce était l'hôte de M. J. Vigeant, hôtelier, son beau-père.

—:o:—

ANGE-GARDIEN (Rouville)

Vendredi ont eu lieu les funérailles de M. Ernest Mercure. Le service fut chanté par l'abbé Rodolphe Mercure, supérieur du séminaire de Mont-Laurier. L'orgue était tenu par Mlle Cadieux de St-Pie. Le "Miserere" fut chanté par M. Larose, d'Abbotsford. M. Jos. Maynard, de St-Césaire, chanta le "Dies Irae" et M. Z. Galipeau, de Canrobert, "Les Adieux" de Schubert après le service. De nombreux parents et amis assistaient au service. M. Mercure laisse sa femme, née Marie Viola Gaucher, un fils, son père et sa mère et plusieurs frères et soeurs.

—M. le curé Elie Létourneau et M. le vicaire Ernest Fournier ont assisté aux funérailles de Mgr Bernard, ainsi que M. et Mme N. Choquette et leur fille Anita, et le Dr et Mme J. Albert Beauchamp.

—On a commencé des travaux d'amélioration au chemin de la montagne dans le rang de Séraphine. Ces travaux rendront plus facile le passage de cette montagne.

—Les semences sont finies et bien qu'elles aient été faites en retard elles ont belle apparence et on anticipe une belle récolte.

—Mme Nazaire Courtemanche, qui était à Rosemont depuis quelques semaines est revenu à Canrobert.

—M. Honoré Brouillette, qui était parti pour Holyoke Mass., est revenu avec sa famille à l'Ange Gardien.

—Mlle Flore Fontaine, qui est allé passer quelques jours à Rosemont chez son frère, M. Doria Fontaine est revenue à Canrobert.

—Mlle Marie Létourneau a passé quelques jours à Farnham.

—Mlle Simonne Decelles était de passage ces jours derniers chez sa grand'mère, Mme F. Létourneau Elle a obtenu deux diplômes de musique et la médaille d'or, offerte par le Dr O. Demers, maire de Farnham.

—:o:—

ST-OURS-SUR-RICHELIEU

M. G. Herthelerre, de Montréal et sa famille passent l'été ici.

—M. W. Hervy, de Montréal, et sa famille sont arrivés pour l'été, dans leur jolie résidence.

—M. Louis Larivière est revenu d'un voyage aux Etats-Unis.

—MM. Léo Pérodeau, Raymond Gironard, Rosaire Mogé, Joseph Robillard, élèves du Mont-Saint-Bernard, sont de retour dans leur famille.

—M. Yvon Bourassa, fils de M. Eugène Bourassa, élève du Séminaire de Montréal, est de retour à Saint-Ours, pour ses vacances.

—Mlle Gratia Marchessault était l'invitée de sa sœur, Mme J.-A. Péloquin.

—Mlle Jeanne Gaudette est en visite chez sa soeur, Mme Elzéar Lavallée.

—MM. Louis-Philippe Larivière, Roland Potvin, du Séminaire de Saint-Hyacinthe sont de retour dans leur famille.

—Mlle Rachelle Potvin, élève du couvent de Saint-Césaire, passe ses vacances chez son père, M. Rodrigue Potvin.

ST-CESAIRE

MM. les commissaires d'écoles de la paroiss ont engagé jeudi, les institutrices pour la prochaine année scolaire. Ils n'ont pu en engager que quatre pour les onze écoles soumises à leur commission. Mlles Maria et Annette Létourneau, Mlles Ducharme et Plouffe. Vu l'augmentation sensible des salaires qu'ils viennent de décider, ils pourront sans difficulté trouver le nombre requis pour le mois de septembre.

—Un club de balle de Granby est venu faire la partie contre le club du village, dimanche dernier. St-Césaire a remporté la victoire avec résultat de 3 à 1.

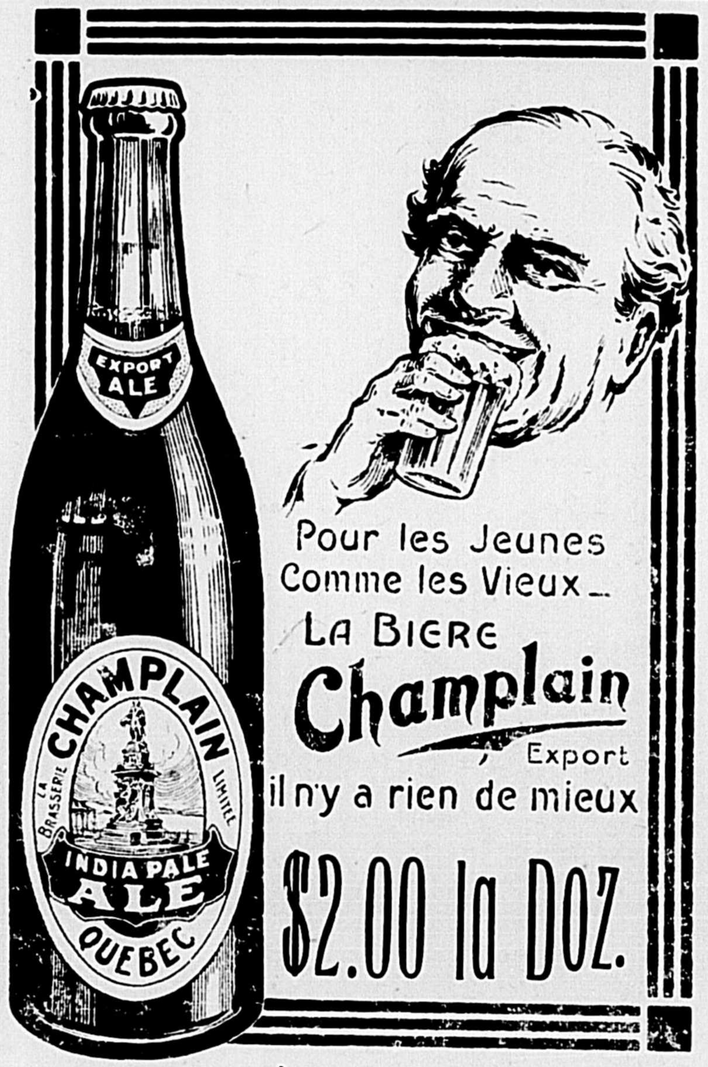
—Etaient de passage à St-Césaire cette semaine, MM. Geo.Edouard Brosseau, et Ph. Nadeau, eccls. et au collège, le Rév. Frère Marie-Antoine, c.s.c. demeurant au collège de la Côte-des-Neiges à Montréal.

—Dans la nuit de dimanche à lundi, le 25 juin, une terrible tempête de grèle et de tonnerre s'abattit sur une partie de la paroisse. Des milliers de pieds de tabac furent arrachés, des arbres renversés, et quelques granges démolies par le vent. La tempête a surtout passé dans la paroisse de Rougemont, où plusieurs cultivateurs ont souffert de grands dommages

—Le vingt-huit juin a été baptisé Joseph, Marcel, Jean, Claude, fils de Ubald Tétreault cultivateur et de Georgiana Leroux. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Leroux, de L'Ange-Gardien.

—Le 28, Joseph, Bernard, Gérard, fils de Georges Alix, cultivateur et de Florina Dion. Parrain M. Noël Alix, marraine, Bernadette Alix de Rougemont.

St-Césairien



Pour les Jeunes
Comme les Vieux...
LA BIERE
Champlain
Export
il n'y a rien de mieux
$2.00 la Doz.

PETROLE
"NATIONAL"
35c gallon.

Ce pétrole est rafliné scientifiquement et donne les meilleurs résultats avec les poêles à pétrole
Pas de Fumee, Pas d'Odeur,
DURE PLUS LONGTEMPS.

Quelques spécialités que vous pouvez vous procurer à bon compte chez

H. MESSIER & FILS

POISSON FRAIS

Aigrefin (Haddock)	12c
Morue Fraiche	15c
Flétan	30c
Saumon de Gaspé	25c
Maquereau	18c
Brochet	15c
Anguille	18c
Doré	23c
Truite des lacs	25c
Poisson blanc	25c
Anguille fumée	20c

Ce poisson nous arrive tous les jeudis; s'il vous plait commander le mercredi avant 2 heures.

Huile d'Olive Pure Française
PUGET ou PLAGNIOL
75c la chopine 1.50 la pinte
$5.00 le gallon.

GROS SEL
Sac de 100 livres 1.25
Sac de 140 livres 1.50

Eau de "VICHY"
Neptune ou Saint Louis
25c la bouteille
Une bouteille gratis avec chaque douzaine.

Véritable Savon "Baby's Own"
30c la boite
tant qu'il y en aura.

Bocaux à Confitures
Vissés, 1 pinte . 1.40 la doz
Perfect " 1.50 la doz
Aussi grandeur d'une chopine et d'un pot.

SPECIAL
THÉ SALADA NOIR
65c la livre.

Nous avons un assortiment de
Jus de citron
Jus d'orange
Jus de raisin
Sirop de vinaigre
Limonade
Orangeade
Coca-cola
Lime juice
— pour vous rafraichir. —

Sucre Granulé "REDPATH"
$11.00
le cent livres.

H. MESSIER & FILS
EPICIERS
46, rue Cascades "Au Vieux Magasin," Téléphone 178
Trois voitures à votre service.

NOTES LOCALES

Mgr Decelles va mieux

Mgr E.-Z. Decelles, vicaire capitulaire du diocèse de Saint-Hyacinthe, à subi une légère opération mardi matin, à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Mgr Decelles est sous les soins du Dr Eugène Saint-Jacques. L'état du malade est très satisfaisant.

Le P. Gonzalve Proulx nommé provincial

Le T.R.P. Gonzalve Proulx, o.p., professeur d'apologétique au couvent des Dominicains d'Ottawa, a été élu lundi provincial de la province de Saint-Dominique du Canada, par les membres du chapitre provincial des Dominicains réunis à Saint-Hyacinthe.

Le nouveau provincial n'est âgé que de 37 ans, étant né à Saint-Pie de Guire, Qué., dans le comté d'Yamaspa, le 28 octobre 1886. Il fit ses études classiques au Séminaire de Nicolet, puis entra chez les Dominicains à Saint-Hyacinthe, le 3 août 1909. Il fit ses études théologiques à Ottawa, puis ses études complémentaires à Rome. Le P. Proulx est docteur en philosophie et en théologie; il fut toujours un collaborateur assidu de la *Revue Dominicaine*, où il a signé des articles qui ont à plusieurs reprises attiré l'attention.

Quand il a appris la nouvelle de sa nomination au poste de provincial, le P. Proulx était en repos chez sa mère, à Saint-Pie de Guire. Il s'est rendu à St-Hyacinthe immédiatement.

Les Pères capitulaires qui ont pris part à l'élection sont les RR. PP. Marie-Joseph Archambault, prieur de St-Hyacinthe; Ange Côté, curé de Lewiston, Me; Rosaire Miville, de la maison de Québec; Albert Benoit, ex-maître des novices, Québec; P.M. Béliveau, du conseil de la province de Québec; Ange Dion, prieur d'Ottawa; Maurès Marion, Québec; Réginald Dupras, prieur de Fall River, Mass; André Bibeau, sous-prieur de Saint-Hyacinthe; Albert Marion, délégué du couvent d'Ottawa; Louis Trudeau, supérieur du couvent de Notre-Dame de Grâce, et Henri Thériault, délégué de Fall River, Mass.

Les quatre définiteurs, pour statuer sur les affaires de l'ordre, ont été choisis dimanche par le chapitre. Ce sont les RR. PP. Ange Dion, Albert Benoit, Maurès Marion et Louis Trudeau.

Le chapitre continuera à siéger à Saint-Hyacinthe pendant quelques jours.

Les prochaines ordinations

S.G. Mgr R.-M. Rouleau, O. P., évêque de Valleyfield, conférera le sacrement de l'ordre à dix nouveaux prêtres du diocèse de Saint-Hyacinthe, à la cathédrale de cette ville, le 25 de ce mois.

Les nouveaux lévites sont MM. les abbés Raoul Martin, Albéric Degrandpré, David Petit, Albert Renaud, Gérard Lusignan, Georges-Edouard Brosseau, Léon Fortin, Philippe Nadeau, Dollard Boucher et Emilien Ravenelle.

Un onzième ecclésiastique du diocèse de Saint-Hyacinthe, M. l'abbé Raoul Péloquin, sera ordonné à Sorel, sa ville natale, le 22 juillet, par S.G. Mgr J.-Eug. Limoges, évêque de Mont-Laurier.

La campagne va bien

La campagne de l'Union Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, pour le recrutement de nouveaux sociétaires, se poursuit avec activité et promet de donner des résultats définitifs satisfaisants. Un bon nombre de recrues nouvelles ont été enrôlées, à Saint-Hyacinte et dans les succursales, notamment à La Présentation, Saint-Jude, Cowansville. Le bureau exécutif croit que la campagne sera couronnée d'un grand succès; elle durera jusqu'à la fin d'août.

On sait que des conditions très avantageuses sont offertes aux nouveaux membres de l'Union Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe. Ils n'ont pas besoin comme dans le passé de verser un droit d'entrée avant de faire partie de la société, et l'examen médical est gratuit pour tous les candidats acceptés.

De retour

M. Emile Paquette, linotypiste à notre atelier, est de retour d'un voyage aux Etats-Unis, où il est allé assister aux funérailles de son père, décédé à Worcester, Mass., le 21 juin dernier.

Singulier patriotisme

Il y a des gens qui ont le patriotisme singulier. A l'occasion de la célébration du 2 juillet, plusieurs marchands avaient décoré leurs vitrines. Comme c'était le jour de la Confédération, ils avaient mis à leurs devantures, en bonne vue, des drapeaux américains; les étoiles symboliques scintillaient de tout leur éclat. Le Canada la patrie canadienne, la Confédération, tout cela disparaissait devant le *stars and stripes*. La logique de certaines gens est au moins étrange.

Se fracture le poignet

M. Arthur Bergeron, rue Després employé à la manufacture Penman s'est brisé le poignet droit dimanche matin, comme il essayait de mettre en marche son automobile. Quelque chose semblait défectueux dans la machinerie de la voiture, et il essaya de déclancher le moteur par la manivelle de mise en route. Celle-ci fit un soubresaut subit et l'atteignit violemment au bras droit, lui fracturant le poignet. Il en aura pour plusieurs semaines à ne rien faire.

Les élections

La mise en nomination, en vue des élections municipales de juillet, a eu lieu mardi avant-midi. Dans les quartiers 3, 4 et 5, les échevins J.E. Lanoix, Napoléon Demers et Magloire Côté, ont été réélus par acclamation. Dans le quartier 2, M. Georges Lalime est également élu par acclamation, en remplacement du Dr Ulric Jacques, décédé.

Le seul quartier où il y a lutte est le un. MM. Victor Hébert et Jos. Robert sont candidats.

Les nôtres à Sherbrooke

Les hommes d'affaires et commerçants de St-Hyacinthe avaient quinze des leurs à Sherbrooke, la semaine dernière, à la convention de l'Association des Marchands Détaillants, MM. J.W. Leduc, président, du magasin *Au Bon Marché*; L.J. Dubois, vice-président, marchand de Saint-Dominique; J. B. Durocher, 2e vice-président, de la maison J.E. Lanoix Enr.; J. E. Morin, secrétaire; E.A. Gendron, trésorier; L. Benoît, directeur, de l'Hôtel Union; Georges Lavoie, secrétaire-adjoint; Arthur Brodeur, de la maison Bazinet et Brodeur, Armand Lahaise, de la maison L. O. David; Louis Blanchard, de la maison Le Bourgeois; A. Bernier, marchand-tailleur; J.A. Boulay, tailleur; Th. Corbeil, épicier; Wilfrid Dupont, de la maison Hubert et Dupont; A. Maynard, marchand de Saint-Paul d'Abbotsford.

La prochaine assemblée des Marchands Détaillants, section Saint-Hyacinthe, aura lieu lundi prochain dans le local habituel.

Boisseau perd en appel

A Montréal, vendredi dernier, 29 juin, la cour d'appel, division de cinq juges, a renvoyé l'appel interjeté par Armand Boisseau, ex-député provincial de St-Hyacinthe, et maintenu la sentence de deux ans de prison prononcée contre lui le 22 décembre 1922 par le magistrat Marchand, sur une accusation de faux.

On sait qu'Armand Boisseau, ex-député de Saint-Hyacinthe à la Législature, avait été condamné à deux ans de pénitencier par le magistrat Marchand, de Québec, sur accusation de faux, alors qu'il était secrétaire de la municipalité de St-Hyacinthe le Confesseur.

C'est ainsi qu'en novembre 1921, il aurait signé un billet promissoire de $400 à l'ordre de Pierre Bernard, en se servant, sans autorisation, du nom de la municipalité qui l'employait. Au mois d'octobre précédent, il aurait signé un billet semblable pour un montant de $425 à l'ordre d'une dame Arcand.

Après avoir été trouvé coupable sur ces accusations, Boisseau demanda un cas réservé qui lui fut refusé par le magistrat qui avait présidé l'enquête, mais qui fut présenté plus tard devant la Cour d'appel.

En rendant le jugement majoritaire de la cour, en renvoyant la requête de Boisseau demandant l'annulation de la conviction et en maintenant la dite conviction, l'honjuge Guérin a déclaré qu'il y avait eu offense criminelle, que les documents étaient faux en vertu des articles 435, 466 et 477 du code criminel, que la preuve était suffisante pour condamner l'accusé et que les procédures avaient été faites légalement.

La sentence du magistrat a donc été confirmée. Boisseau était présent dans la salle d'audience lorsque le jugement a été rendu. Immédiatement après, il est sorti avec son avocat.

La cour avait à répondre aux questions suivantes :

L'acte d'accusation comporte-t-il une offense criminelle, le faux a-t-il été prouvé en vertu des sections 435, 466 et 477 du code criminel; la preuve est-elle suffisante pour justifier la condamnation ; la production des billets était-elle légale? La cour d'appel tranche ces questions dans l'affirmative observant que les billets émis par Boisseau n'étaient pas autorisés, car le pouvoir d'emprunt pour une somme de $5,000 qui avait été accordé à la ville de St-Hyacinthe le Confesseur municipalité dont Boisseau exerçait les fonctions de trésorier, était épuisé.

En conséquence la conviction fut maintenue par une décision quasi unanime, seul le juge J. Greenshields s'étant déclaré dissident.

Funérailles de M. A. Paquette

Les funérailles de feu Antoine Paquette, père de M. Emile Paquette de cette ville, décédé à Worcester, Mass., ont eu lieu à Shrewsbury, Mass., le 23 juin dernier. Le service funèbre a été chanté par M. l'abbé Thomas Scanlon, à l'église Sainte-Thérèse. Les porteurs étaient son fils, Emile, M. Pierre Duhamel, son gendre, MM. Gilbert, Henri, Joseph et Albert Paquette, ses neveux, de Leominster, Mass. L'inhumation eut lieu le même jour au cimetière Notre-Dame de Worcester, Mass.

M. Antoine Paquette était âgé de 82 ans. Il était né à Saint-Hugues. Il laisse sa femme, née Lucie Bergeron, deux fils, et trois filles.

Le pique-nique Casavant

Le pique-nique traditionnel des employés de la maison Casavant et Frères, Limitée, aura lieu mercredi prochain, 18 juillet, à Saint-Hilaire, au Parc Auterburn. A cette occasion, un train spécial partira de Saint-Hyacinthe le matin, à 7 heures 30. Des repas seront servis à Saint-Hilaire, au restaurant du pare, pour ceux qui préfèreraient ne pas apporter leur panier.

Prochain mariage

On annonce, pour le 17 courant, le mariage de M. J.A. Alcide Vertefeuille, de Toronto, fils de M. Hyacinthe Vertefeuille, de Sainte-Rosalie de Bagot, à Mlle Rachel Morin, fille de M. et Mme Joseph Morin, de Montréal. Pas de faire-part.

Assemblée maigre

L'assemblée convoquée pour les ouvriers, à la salle des Cordonniers, mardi soir, a été très maigre. A un moment donné, on a pu compter jusqu'à 30 personnes, les orateurs et les curieux compris. C'a été un succès, mais un succès à rebours. L'assemblée, qui devait commencer à 8 heures, a été retardée jusqu'à 8 heures 30, faute de monde. Ce n'était pas la peine, vraiment, de distribuer des invitations aux ouvriers dans toutes les parties de la ville, à domicile et à la manufacture.

Ce sont les éternels Arcand et Gervais, de Montréal, qui ont tenté encore une fois d'implanter chez nous l'Internationale et ses doctrines. Nous devons dire, au crédit de notre population ouvrière, que leurs discours, avec leurs exclamations et leurs cris bruyants, n'ont pas eu un effet mirobolant. On a applaudi faiblement, pour la politesse, mais pas plus. Quand le sieur Arcand invita les menuisiers, les charpentiers, à joindre l'Internationale, à donner leurs noms, personne ne répondit. Arcand et Gervais, encore cette fois, en seront quittes pour leurs frais et leurs discours.

Ils ne désarment pas, cependant, et reviendront à St-Hyacinthe sur l'automne. Nous leur souhaitons pour ce temps-là, de tout coeur, le même succès que celui remporté hier.

A l'Ecole Côté

Mlle Marie-Rose Paradis, d'Upton, M. Paul Girard, de S.-Michel de Rougemont, et M. Albert Leclerc, de Saint-Valérien, viennent d'obtenir, avec "grande distinction" leur diplôme commercial, à l'Ecole Commerciale Pratique Côté.

M. Paul-Omer Robert, de La Providence, a obtenu son diplôme commercial avec "distinction".

Mlles Angéline Audet, Blanche Ada Lemaire et Florida Rodier, toutes trois de la ville, ont aussi obtenu leur diplôme de sténographie bilingue, avec une grande rapidité. Mlle Audet, 192 mots à la minute, Mlle Lemaire, 166 mots, et Mlle Rodier 156 mots.

Société d'une messe

Evêché de St-Hyacinthe,
le 4 juillet 1923

M. l'abbé Pierre-Marie Moulin, chapelain du Carmel, et décédé à Montréal, le 1er juillet courant, était membre de la Société d'une Messe, section provinciale.

P.S. DESRANLEAU,
prêtre-chancelier.

La foudre tombe

Un violent orage électrique a passé sur la ville de Saint-Hyacinthe et la région, mercredi après-midi. La pluie a tombé pendant des heures, accompagnée de tonnerre et d'éclairs. La foudre est tombée à l'arrière de l'Hôtel Ottawa mais n'a causé que des dommages insignifiants.

Transaction immobilière

L'Hôtel Saint-Hyacinthe, place du marché, autrefois propriété de M. O. Prégent, a été acheté ces jours-ci par M. Horace Robinson, ancien restaurateur de la rue Laframboise. M. Robinson a donné pour la propriété une somme de $10,000, plus sa résidence de la rue Rosalie, et deux maisons qu'il possédait rue Laframboise.

La transaction ne se fera définitive, paraît-il, que si M. Robinson peut garder le permis de l'Hôtel Saint-Hyacinthe. Des démarches ont été faites à ce sujet.

Autre affaire de permis

Le conseil municipal du Village de Saint-Denis-sur-Richelieu, poursuit M. Amédée L'Heureux, alléguant qu'en vertu d'un règlement municipal en date du 19 mars dernier, personne ne peut tenir un commerce général dans le village en question, sans un permis annuel de $15. M. L'Heureux n'a jamais versé la somme et le conseil en appelle devant les tribunaux.

Balle-au-camp

La partie de balle au village La Providence, dimanche dernier, entre les équipes Clémentin et la Providence, a été gagnée par cette dernière, avec résultat de 17 points contre 3. Les batteries se composaient de Campbell et Servais pour l'équipe Clémentin, de Picard, Vincent et Guertin, pour la Providence.

L'arbitre était R. Gladu.

M. Barthélémy Choinière, gérant de l'équipe la Providence, annonce publiquement qu'il est prêt à rencontrer avec ses hommes, en n'importe quel temps, l'équipe de la maison S. Bourgeois et Cie. Avis aux intéressés.

Dimanche prochain, l'équipe de St-Thomas d'Aquin fera face à celle de La Providence. La partie commencera à 2.30 hres. Venez en foule.

Beurre et fromage

A l'enchère tenue ici samedi dernier, on a mis en vente 100 boîtes de beurre à 28 et 29½ cents la livre, sans trouver preneur. On a aussi offert 500 meules de fromage, qui ont été vendues à raison de 15¾ cts la livre.

A Farnham, à l'enchère de la "Eastern Townships Dairymens Association", huit fabriques ont mis en vente 545 meules de fromage qui ont toutes été vendues à 29 cts la livre.

A Belleville, Ont., 1318 meules de fromage blanc no 1 se sont vendues à 16 11-16 cents; 25 meules no 2, à 16 3-16 ; 615 meules de fromage coloré no 1, à 16 11-16; 84 meules de fromage coloré no 2, à 16 9-16.

A Cornwall, Ont., on a vendu 1658 meules de fromage coloré à 17 cts, et 635 meules de fromage blanc à 16½.

Les motions rejetées

Le juge Paul-G. Martineau, qui préside à Saint-Hyacinthe la présente session des assises criminelles, a rejeté jeudi matin, à 10 heures 15, les deux motions en appel de l'accusé Armand Boisseau, dans l'affaire Félix Blanchet. La sentence est différée, mais il est possible qu'elle soit rendue demain.

Le juge a déclaré que, si la Cour d'Appel ou l'un des juges de cette Cour, n'autorisait pas Boisseau à en appeler de sa décision, il se refuserait à laisser plus longtemps l'accusé en liberté moyennant cautionnement.

Le procès de Pierre Bernard contre Boisseau se continue ces jours-ci. On a fait jeudi le choix des jurés.

Il faudra payer

Jugement a été rendu, samedi dernier, dans une cause qui intéresse spécialement les marchands.

Il y a deux ou trois ans, Mlle Armande Chicoine, mineure, a acheté de M. J.E. Lanoix, un manchon avec un tour de cou en peau de chat sauvage, au prix de $60. La facture a été envoyée à son tuteur, M. Bolduc, qui a refusé de payer, parce qu'il n'avait pas autorisé la dépense. La jeune fille s'est mariée depuis; elle est devenue majeure, et elle a gardé les fourrures. La cour a décidé que Mlle Chicoine pouvait acheter les deux morceaux en question, bien que mineure dans le temps, et l'action du demandeur a été maintenue avec dépens.

Un nouveau chimiste

M. Paul Cartier, fils du Dr A.P. Cartier de cette ville, vient de subir avec succès, sa licence en chimie, à l'Université de Montréal. Trois élèves, cette année, sont sortis de la nouvelle faculté de science chimiques avec leur licence. Ce sont les premiers.

Nettoyons ! Peinturons !

Plusieurs villes de la province, ce printemps, ont entrepris une campagne générale de propreté, engageant et encourageant les citoyens à embellir leur localité, en entretenant les parterres et pelouses, peinturant les maisons, tenant les rues autant que possible dans une grande propreté.

Nous constatons avec plaisir que les citoyens de Saint-Hyacinthe ont à coeur de faire de leur ville l'une des plus propres et des plus agréables de la province. On constate des améliorations évidentes, et des travaux se poursuivent partout activement, encore actuellement. Sur la rue Saint-Paul seulement, on peut mentionner Mlles Dumaine, et M. Alphonse Benoit, qui sont à faire peinturer leurs maisons.

Personnels

M. Emile Gaudreault, bijoutier de cette ville, part demain, en auto, pour une excursion dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre. Il sera accompagné de son beau-frère, M. Osias Hébert, de Ste-Madeleine et compte être de retour dans une quinzaine de jours.

—M. Hector Dumaine, typographe à la *Tribune* de Sherbrooke, était de passage en notre ville ces jours derniers, en visite chez ses soeurs Mlles Dumaine, rue St-Paul.

—M. Joseph Auger, bourgeois de St-Aimé, a passé quelques jours ici en promenade chez son cousin le professeur J.B. Bélisle, de la rue St-Antoine.

—M. et Mme Rodolphe Bolduc, M. Lindor et Mlle Laura Bolduc, de Woonsocket, R.I., sont en visite chez des parents à St-Hugues. Ils profiteront de leur voyage au Canada pour visiter Ste-Anne de Beaupré et autres endroits de la province.

—M. et Mme Ovide Chagnon, de Montréal, étaient de passage à St-Hyacinthe samedi dernier, en route pour St-Dominique et Upton, où ils visiteront des parents.

—MM. Ludger Palardy de Montréal, Félix Dandenault de St-Simon, Prosper Gadbois de St-Barnabé, Paul Allaire de St-Jude, et Jos. B. Grenier de Ste-Rosalie étaient en ville samedi.

—M. le Dr Gaston Lapierre, de Montréal accompagné de Mme Lapierre et de son fils Gilles, était en visite, dimanche dernier, chez ses soeurs Mlles Lapierre, de la rue Rosalie, et chez son beau-frère, M. F. Nolin, marchand, de la rue Mondor.

En l'honneur de M. Bourbeau

A l'occasion du départ prochain pour Québec de M. Elie Bourbeau, inspecteur général des fromageries de la province, et président démissionnaire de l'Union Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, les membres du bureau exécutif ont donné un souper en son honneur au chalet de Inséparables jeudi soir.

Etaient présents, outre le héros de la fête, M. le Chanoine L.-A. Sénécal, aumônier de la société, MM. Horace Saint-Germain, prés.; L.A. Beauregard M. David, J.E. Paquin, H. Raymond, A.J. Gaudreau, E. Côté et R. Daignault.

Une canne a été présentée à M. Bourbeau.

Anniversaire

Les membres du personnel du *Courrier de Saint-Hyacinthe*, à l'occasion du 37ème anniversaire de naissance de M. Adrien Choquette, contremaître des ateliers, le 29 juin dernier, lui ont présenté une magnifique lampe électrique.

M. Adélard J. Gaudreau, gérant, lui a remis le cadeau au nom des employés.

ETAT-CIVIL

EGLISE CATHEDRALE

Baptêmes :

1er juillet — Joseph, Léopold, Armand, fils de Philéas Robert et de Rosa Bachand. Par. et mar., Jean-Baptiste Gendron et Laura Bachand.

Le 2—Marie, Rose, Antoinette, fille de Joseph Achille Pelletier et de Juliette Martin. Par. et mar., Napoléon Pelletier et Délia Claing.

Le 3—Marie, Lucille, Claire, fille de Roméo Brodeur et de Antonia Maheu. Par. et mar., Origène Maheu et Marie-Blanche Lapierre.

Le 4—Marie, Juliette, Georgette fille d'Arthur Burque et de Marie-Rose Renière. Par. et mar., Rodolphe Renière et Juliette Burque.

Sépultures :

Le 2—Henriette Lefebvre, 9 ans, fille d'Emery Lefebvre.

PAROISSE NOTRE-DAME

Baptêmes :

Le 29 juin—Marie, Marguerite, Jeannine, fille de Valmore Lemieux et de Diana Boucher. Par. et mar., Adrien Lemieux et Angélina Racine.

Le 1er juillet—Joseph, Maurice, Philippe, fils de Elie A. Bourbeau et de Hélène L'Hérault. Par. et mar., Philippe Lord et Adelaïde L'Hérault.

Le 3 —Joseph, Armand, Roger, fils de Joseph Edmond Messier et de Albina Gagnon. Par. et mar., Joseph Gagnon et Elizabeth Harel.

Le 3—Marie, Aurore, Denise, fille de Antoine Claing et de Joséphine Morin. Par. et mar., Walter Barbeau et Aurore Provençal.

Mariages :

2 juillet—Entre Romuald Bernard Girard et Clémentine Maynard.

Le 4—Entre Roméo Dion et Marie Sophie Antoinette Bérard.

Le 4—Entre Wilbrod Richer et Delvina Lemieux.

Sépultures :

Le 1er juillet—Paulette, Agathe, un mois, fille de Pierre Cyr et de Marie Louise Bélanger.

ST-GERMAIN DE GRANTHAM

Mlle Ed. Allard, de St-François du Lac, a passé une quinzaine chez M. L.-N. Cotnoir.

—M. et Mme J.A. Janelle et leur bébé, Jean-Jacques, de Montréal, étaient ces jour derniers, de passage chez M. Em. Janelle; ils ont fait le voyage en automobile.

—Mme J. Langevin, de Saint-Barnabé, est en visite chez son fils, M. Albert Langevin.

—Mlles G. et A.M. Janelle sont de retour d'un voyage de quelques jours à Montréal.

AGRICULTURE

Comment tirer le meilleur parti de la semence des fermes expérimentales

(Notes des fermes expérimentales)

Beaucoup de cultivateurs se sont procuré ce printemps du grain de semence d'une sélection spéciale de la ferme expérimentale centrale, Ottawa, ou de l'une des fermes annexes ou de l'un des collèges d'agriculture du pays. La première institution seule a envoyé, à quelque 15,676 cultivateurs qui en avaient fait la demande, des échantillons de grains de semence, variant de deux à cinq livres chacun. Dans la plupart des autres institutions, on distribue également des quantités considérables de semence. Ces échantillons, qu'ils soient petits ou gros, à condition qu'ils soient bien utilisés, peuvent former la base d'une provision de semence de qualité supérieure pour la ferme et parfois pour le voisinage. Un mot au sujet de la culture des parcelles de souche peut être utile.

En premier lieu le producteur doit s'efforcer de multiplier cette semence de façon à en obtenir la plus grande quantité de semence de première qualité pour emploi l'année suivante. Il s'efforcera donc en premier lieu de bien préparer le sol pour la semence et de bien semer. Il est trop tard maintenant pour considérer ces détails cette année, mais il peut être utile de dire quelques mots à leur sujet.

Le sol doit être bien préparé, bien égoutté et en bon état de fertilité pour donner les meilleurs rendements. C'est un bon système que de regarder la parcelle de souche comme un jardin et de lui donner un peu de traitement extra. Quant aux semailles on trouvera qu'en semant clair on obtient de plus grosses quantités qu'en semant au taux ordinaire. En d'autres termes on peut être prodigue d'espace pour obtenir la plus forte production possible de semence. Avant de se mettre au travail, il faut cependant veiller à ce que le semoir soit absolument propre, il faut aussi prendre les précautions nécessaires pour que la parcelle soit à une distance suffisante du poulailler afin qu'elle ne soit pas visitée par les poules.

Comme il existe bien des moyens par lesquels d'autres espèces de grains peuvent s'introduire dans la parcelle, on fera bien de veiller colte qui pousse et d'enlever à la main, avant ou pendant la moisson, toutes les plantes étrangères. Dans la pratique ordinaire quelques épis d'orge ou de blé ou même d'autres espèces d'avoine dans une parcelle d'avoine n'ont pas une grande importance, mais comme ces impuretés se multiplient dans la récolte et comme elles sont rejetées par les gens qui recherchent de la semence pure, on fera bien de les enlever.

L'expérience nous a appris que le grain que l'on laisse mûrir rapporte plus que celui qui est pris un peu vert. On fera donc bien de laisser la parcelle de souche mûrir complètement avant de la récolter.

On rapportera le plus grand soin à la récolte et au battage de la parcelle afin d'empêcher toute contamination; on nettoiera énergiquement toutes les machines avant de commencer les opérations. La semence sera mise en sacs et dans des coffres recouverts, immédiatement après qu'elle sort de la batteuse. En nettoyant la semence il faut veiller avec soin à ce que la terre, ainsi que les récipients dans lesquels la semence doit être conservée, ne contiennent pas de grains d'autres espèces ou variétés. Si on n'a pas une quantité suffisante de semence propre pour les semailles du printems, on multiplie cette semence l'année suivante avec les mêmes soins que l'on a pris la première année.

L.H. NEWMAN,
Céréaliste du Dominion

AVIS aux CULTIVATEURS

Pour vos caoutchoucs de Voitures veuillez prendre note de la Liste de Prix ci-bas et économisez de l'argent en nous envoyant vos Roues.

CAOUTCHOUC SOLIDE	CAOUTCHOUC ROND
⅝" $13.00 par set	
1" $15.00 " "	1" $18.00 par set
1⅛" 18.00 " "	1⅛" 21.00 " "
1¼" 21.00 " "	1¼" 24.00 " "

Transport payé en recevant vos roues. Ouvrage garanti de 1ère classe.

JOS. LEMAY
50 rue Ontario Ouest
MONTREAL.

20 MINUTES

Cela suffit:—Votre mal de tête aura disparu, vingt minutes après avoir pris une tablette ZUTOO.
Une de ces petites tablettes, sûre et aussi inoffensive que le soda—arrête tout mal de tête en l'espace de vingt minutes.
Mieux que cela encore, si vous avez le soin de prendre une tablette ZUTOO, dès que vous constatez que vous allez avoir mal à la tête, cela vous en préservera—le détruira en germe.

Vous n'aurez pas mal à la Tête.

Comment protéger le feuillage du rosier contre les insectes et les maladies

(Notes des fermes expérimentales)

Beaucoup de gens ne cultivent pas de rosiers parce qu'ils s'imaginent que cette culture est difficile. Il est vrai que les roses exigent plus de soins que d'autres fleurs mais le travail n'est pas considérable ; il s'agit surtout de donner ces soins au bon moment. L'une des choses les plus nécessaires pour la réussite est d'avoir un feuillage propre, sain, qui ne soit pas abîmé par les insectes ou les maladies. Il est nécessaire pour cela de commencer à protéger le feuillage avant qu'il soit abîmé d'une façon considérable. Il faut donc s'y prendre de bonne heure. L'insecte le plus facile à maîtriser est la limace de la rose, une chenille verte qui n'est pas généralement très nombreuse mais qui opère sur le dessous des feuilles et en mange des morceaux. On peut enlever ces limaces à la main lorsqu'il n'y a pas beaucoup d'arbustes. On peut aussi se servir de vert de Paris ou d'ellébore que l'on jette au pulvérisateur sur l'arbuste de façon à mouiller le dessous des feuilles. Si l'on emploi le vert de Paris, il faut le diluer suffisamment pour qu'il ne brûle pas le feuillage—environ dans la proportion d'une once pour 12 gallons d'eau. On se sert de l'ellébore dans la proportion d'une once pour deux gallons d'eau.

Le puceron ou mouche verte cause aussi beaucoup d'ennuis, de même que les thrips, de petits insectes sauteurs qui sont cause que les feuilles s'enroulent. La nicotine dans la proportion d'une cuillerée à thé dans un gallon d'eau, la feuille noire 40 ou sulfate de nicotine, dans la proportion d'une demi-once dans trois gallons; ou même l'écume de savons provenant d'un bon savon huileux de buanderie sont tous utiles. Il faut que les insectes soient touchés par la solution car la solution ne tue que par contact; ils ne s'empoisonnent pas en mangeant la feuille, car se sont des insectes-suceurs, qui ne broient pas leur nourriture. Pour les araignées rouges, les insectes minuscules qui causent parfois des ennuis, une bonne pulvérisation à l'eau sur le dessous des feuilles les fera disparaître, si l'on a une pression d'eau suffisante. A défaut de cette pression d'eau on pourra se servir de fleur de soufre mélangée avec de l'eau savonneuse ou une préparation de tabac et que l'on applique partout sur le dessous des feuilles.

Lorsque le mildiou poudreux cause des ennuis on peut le combattre en saupoudrant sur les rosiers de la fleur de soufre tous les dix ou douze jours, jusqu'à ce que la maladie disparaisse. La plaque des feuilles, ou tache-noire, est une autre maladie qui parfois défigure beaucoup les feuilles et affaiblit la plante. Le carbonate ammonical de cuivre et la bouillie bordelaise la combattent, mais si l'on se sert de ce dernier il faut l'appliquer plusieurs semaines avant la saison de floraison pour que le feuillage ne soit pas défiguré par la bouillie lorsque les roses fleurissent. On fait le carbonate ammonical de cuivre avec une once de carbonate de cuivre, quatre cinquièmes d'une pinte d'ammoniaque et huit gallons d'eau; le carbonate de cuivre est dissous dans l'ammoniaque. Le feuillage n'est pas défiguré. Il faut pulvériser une semaine environ après que la maladie est constatée et commencer immédiatement si elle a déjà causé des ravages dans le passé.

W. MACOUN,
Horticulteur du Dominion



De beaucoup plus efficaces que les papiers à mouches collants. Propres à employer. En vente chez les pharmaciens et épiciers de partout.

PROVINCE DE QUÉBEC,
MUNICIPALITÉ DU COMTÉ DE BAGOT.

A une session générale et trimestrielle du Conseil Municipal du Comté de Bagot, tenue à St-Liboire, dans la maison du Comté, mercredi, le treizième jour du mois de juin mil neuf cent vingt-trois, à une heure de l'après-midi, conformément aux dispositions du Code Municipal et à l'ajournement de la dernière séance.

Sont présents: M. Louis Chicoine, maire de la paroisse de St-Dominique et préfet du comté de Bagot, et Messieurs Wilfrid Dupuis, maire de la paroisse de St-André d'Acton, Hervé Nadeau, maire de la paroisse de Ste-Christine, Napoléon Dupont, maire du village de St Dominique, Alphonse Fréchette, maire de la paroisse de St-Ephrem d'Upton, Louis Gendron, maire de la paroisse de St-Hugues, Adélard Laperle, pro-maire du village de St-Hugues, Lévis St Germain, maire du village de St-Liboire, Joseph Croteau, maire de la paroisse de St-Liboire, Joachim Duhamel, maire de la paroisse de St-Nazaire d'Acton, Albert Brais, maire de la paroisse de St Pie, Arthur Tétreault, maire du village de St-Pie, Stanislas Girard, maire de la paroisse de Ste-Rosalie, Pierre Lajoie, maire de la paroisse de St-Simon, Dosithée Bouthillette, maire de la paroisse de St-Théodore d'Acton, Wilfrid Hotte, maire du village d'Upton, Alexis Bisaillon fils, maire de la paroisse de Ste-Hélène, formant le Conseil au complet, sous la présidence de Monsieur le Préfet Louis Chicoine.

Il est statué et ordonné par Règlement de ce Conseil comme suit:

IN RE: RÉVOCATION DU RÈGLEMENT DE PROHIBITION.

Vu l'avis de motion donné à l'effet ci-après à la séance de ce Conseil tenue ce jour, à onze heures de l'avant-midi,

Il est proposé par M. Joseph Croteau,

Secondé par M. Lévis St-Germain,

Qu'il soit statué et ordonné par Règlement No. 98 de ce Conseil comme suit:

Le Règlement numéro soixante-dix-neuf adopté par ce Conseil le douze juin mil neuf cent douze, et approuvé par les électeurs municipaux de ce comté le vingt-deux juillet de la même année, à l'effet de prohiber, dans les limites de la Municipalité du Comté de Bagot, la vente des liqueurs enivrantes et l'octroi de licences pour cet objet, en vertu de la Loi de Tempérance de Québec, Section quinzième du Chapitre cinquième, du Titre quatrième des Statuts Refondus de la Province de Québec mil neuf cent neuf et amendements, est par le présent révoqué.

Le présent règlement sera soumis à l'approbation des électeurs municipaux de la dite Municipalité du Comté de Bagot, conformément aux dispositions de la dite Loi, telle qu'amendée, et n'aura force et effet que s'il est approuvé par la majorité des dits électeurs.

M. Pierre Lajoie s'objecte à l'adoption du Règlement ci-dessus, et demande le vote.

Ce vote étant pris donne le résultat suivant:

Pour l'adoption du Règlement: Messieurs Joseph Croteau, Lévis St-Germain, Alexis Bisaillon, fils, Hervé Nadeau, Napoléon Dupont, Dosithée Bouthillette, Arthur Tétreault, Wilfrid Dupuis.—8

Contre l'adoption du Règlement: Messieurs Adélard Laperle, Louis Gendron, Albert Brais, Wilfrid Hotte, Alphonse Fréchette, Pierre Lajoie, Joachim Duhamel, Stanislas Girard.—8.

Monsieur le Préfet Louis Chicoine donne son vote prépondérant en faveur de l'adoption du Règlement, et ce Règlement est déclaré adopté.

(Signé.) LOUIS CHICOINE, Préfet,
" L. A. BRUNELLE, Sec.-Trés.-Adjoint, C.M.C.B.

Vraie copie.

J. A. LEMONDE, Sec.-Trés., C. M. C. B.

PROVINCE DE QUÉBEC,
MUNICIPALITÉ DU COMTÉ DE BAGOT.

Aux électeurs municipaux de chacune des municipalités locales dans le Comté de Bagot.

AVIS PUBLIC

Est, par le présent, donné par Joseph-Armand Lemonde, soussigné Secrétaire-Trésorier du Conseil Municipal du Comté de Bagot, que lundi, le vingt-troisième jour du mois de juillet prochain, à dix heures du matin, dans chacune des Municipalités locales du Comté de Bagot, dans la salle où chaque Conseil local tient ses sessions, il y aura votation au scrutin secret, aux fins de décréter si le Règlement adopté par le Conseil Municipal du Comté de Bagot le treize juin courant sous le numéro quatre-vingt-dix-huit, à l'effet de révoquer le Règlement numéro soixante-dix-neuf de ce Conseil prohibant la vente de liqueurs enivrantes et l'octroi de licenses pour cet objet dans les limites de la Municipalité du Comté de Bagot, doit être approuvé ou désapprouvé par les dits éleeteurs.

Daté à St-Liboire, le dix-huitième jour du mois de juin mil neuf cent vingt-trois.

(Signé) J.-A LEMONDE, Sec,-Trés., C.M. C.B.

Vraie copie.

J. A. LEMONDE, Sec.-Trés., C. M. C. B

Fumez le Tabac Haché
"OGDEN'S CUT PLUG"

15¢ le paquet.
En boîte métallique d'une ½ lb
80¢



Pour rouler vos cigarettes vous-même, demandez LE TABAC FIN "OGDEN'S FINE CUT" (étiquette verte)

?
QUI FERA VOS
IMPRESSIONS

Notre atelier est en état de donner satisfaction à tous nos clients. La fermeture de "La Tribune" nous amènera une augmentation de travaux, mais nous sommes en position de faire toutes impressions, telles que :

Volumes, Brochures, Catalogues, Programmes, Pamphlets, Circulaires, Etc.

Soit les travaux de ville, soit les impressions de volumes, soit tout autre travail d'imprimerie, nos ouvriers et nos machines sont en état de les exécuter avec rapidité et perfection. Commandes par malle remplie avec soin.

CONFIEZ-NOUS VOS TRAVAUX

La Cie d'IMPRIMERIE et COMPTABILITES
OU
Le COURRIER de ST-HYACINTHE, 68 Ste-Anne.

La Compagnie Manufacturière F.-X. Bertrand
SAINT-HYACINTHE
FONDERIE ET CONSTRUCTIONS MECANIQUES.

Engins et chaudières à vapeur de deux à 150 forces, pour moulins à scie, Boutiques à Bois, Fabriques à beurre et installations diverses. Gréments de moulin à scie, Déligneuses, Monte-billots, Machines à bardeaux, Scies à découper et à refendre. — Planeurs, Embouveteurs, Corroyeurs, Moulureurs, Façonneurs, Scies à ruban, Tours à bois, etc. Grues à vapeur de toutes dimensions. (Hoisting Engines.) Borne fontaines, Valves et tuyaux d'aqueduc, Engrenage, Pompes, ouvrages de fonderie et réparations de toutes sortes. Réparations d'automobiles et Engins à gasoline. . . . .

Digestible
Réussit quand les autres aliments laissent le bébé chétif, ou quand bébé refuse sa nourriture.
LAIT CONDENSÉ
EAGLE BRAND
Borden
Deux livrets gratuits concernant Bébé. Ecrivez à The Borden Co. Limited, Montréal.

VALCOURT

M. et Mme Adélard Lussier, de Stanstead, et leurs deux fils, Théophile et Oliva, sont en visite chez M. Isidore Lussier.

—M. et Mme Amédée Laurendeau, et leur fils Jacques-Emile de Laurenceville, étaient ici, vendredi dernier.

—Mlle Dorila Lussier, de Rock Island, passe quelque temps dans sa famille.

—M. Ovila Tétrault, de Montréal, est arrivé chez son frère, M. L.O. Tétrault, pour une vacance.

Clair comme le Cristal

la pureté absolue du
Thé Vert

"SALADA"

est reflétée dans chaque tasse.
C'est le plus délicieux des THÉS VERTS.
ESSAYEZ-LE H372F

SOUVENIRS DU PASSE

Extraitsde vieux Nos du Courrier de St-Hyacinthe

MARIAGE

A Notre-Dame de St-Hyacinthe, r. par le révérend Messire Lecours, Louis Marin à demoiselle Elizabeth artier, fille de M. Narcisse Chartier s deux de Notre-Dame de St-Hyinthe.

(10 novembre 1863)

ORDINATIONS

Monseigneur de St-Hyacinthe a féré, dimanche dernier, dans sa thédrale, le Diaconat à MM. E. Leste et L. A. Bourque, et les Ordres ndres à M. E. P. Gaboury.

(20 novembre 1863)

PROFESSIONS RELIGIEUSES

Mardi, jour de l'Immaculée Concepn de la Ste Vierge, avait lieu dans hapelle du Monastère du Précieux-g, une cérémonie bien touchante. Mgr. l'évêque de St-Hyacinthe adtant à la profession religieuse de ce nouvel institut les Dlles. Hamilton dite Soeur Marie de l'Immaculée Conception, Raymond, dite Soeur Sophie de l'Incarnation, Caouette dite Soeur Euphrasie de St-Joseph, Bourdage dite Soeur Josephine du St Sacrement, Gendron dite Soeur Lucie de la Ste Croix, Tourangeau dite Soeur Marie du Calvaire, cette dernière converse, et Sa Grandeur donna le saint habit à Dlle Angèle L'Heureux dite Soeur Marie Angèle.

(10 décembre 1863)

SOCIÉTÉ DE ST-VINCENT DE PAUL.

A une assemblée des Membres de la Société de St-Vincent de Paul de la cité de St-Hyacinthe, tenue le 13 courant, ont été élus officiers de cette Société pour l'année courante:

M. Louis Taché, *Président.*
M. Léonard Boivin, *Vice-Président*
M. Michel Plamondon, *Trésorier.*
M. Eucheur B. Dufort, *Ass. Trés.*
M. Louis G. Gladu, *Sécrétaire.*
M. Elzéar Sauvageau, *Ass.-Séc.*

Et pour membres du Comité spécialement chargé de distrier les secours, MM. François, Cadoret, Maurice Buckley et Léonard Boivin.

(15 décembre 1863

ELECTIONS MUNICIPALES

Le 11 janvier courant les Messieurs dont les noms suivent ont été élus conseillers pour la paroisse de N. D. de St-Hyacinthe : MM. Louis Delorme, Pierre Morin, Pierre Chartier, Edouard Gauvin, Michel Duchesne, Frs. Girouard et Lévi Racine.

A une séance du conseil tenue le 20, L. Delorme, Ecr., fut nommé Maire et M. F.-X. Laforce, secrétaire-trésorier.

(26 janvier 1884)

MARIAGE

A la Cathédrale, par le Rév. N. Lebrice de Kérouack, curé de St-Guillaume, M. Camille Lussier, copropriétaire du *Courrier de St-Hyacinthe* à Dlle Marie Lebrice de Kérouack, fille de M. L. S. Lebrice de Kérouack, arrière petit-fils du Comte Louis Maurice Lebrice de Kérouack du diocèse de Cornouailles en Bretagne, venu en Canada en 1719 lors de la proscription de 140 nobles Bretons qui s'étaient opposés aux demandes exhorbitantes du Roi Louis XV.

(29 janvier 1864)

PROFESSIONS RELIGIEUSES

Mardi dernier, fête de la Purification de la Ste Vierge, le Revd Messire Desaulniers, Supérieur des Soeurs de la Présentation de Marie, a reçu dans la chapelle de la dite communauté, les voeux des Revdes Soeurs Onésime Robert dite Marie Ste Etienne, Louisa O. Connell dite Marie St-Patrice, Marie Davignon dite Marie St-Bernard, Philomène Godard dite Marie St-Michel, Mathide Moreaux dite Marie St François de Borgia, pour la Présentation, Philomène Paulus dite Marie Ursule, Marguerite Charbonneau dite Marie Ambroisine, pour la Ste Famille. Le même jour et à la même cérémonie, ont pris le saint Habit les Dlles Philomène Talbot pour la Présentation, et Aglaé Dumoulin, pour la Ste Famille.

(5 février 1864)

MARIAGE

A l'Eglise Notre-Dame, Montréal, le deux du courant, par l'abbé C. Poulin, de l'Evêché de St-Hyacinthe, Joseph Roy, Ecuier, Avocat, de St-Hyacinthe, à Dlle Josephine Barbeau, fille ainée de Joseph Barbeau, Ecr., contracteur, de Montréal.

(5 fév. 1864

ORDINATIONS

Jeudi dernier, Mgr l'Evêque de St-Hyacinthe a conféré la Tonsure à M. J. B. H. V. Millette, et dimanche dernier, Sa Grandeur a conféré, dans sa chapelle privée, l'Ordre Sacré de la Prêtrise à M. Joseph Jodoin, qui avait reçu le Diaconat le dimanche précédent. M. Jodoin est nommé Vicaire à St-Denis, en remplacement de M. F. Pratte, transféré au Vicariat de Sorel.

(16 février 1864)

NOMINATIONS

Dans l'intérêt des justiciables du District de St-Hyacinthe, nous reproduisons ci-dessous une liste complète et exacte, à nous communiquée, des personnes qui ont été nommées comme commissaires pour recevoir les affidavits, dans les différentes paroisses de ce district, par la Cour, tant de celles qui ont été nommées lors de la formation du district que de celles qui l'ont été depuis.

L. G. de Lorimier, P. C. S. ; Louis Taché, N. P. ; Horace St-Germain, N. P. ; D. G Morrison, N. P. ; Cité de St Hyacinthe.

Jos. E. Migneault, N. P. ; A. T. Gauthier, N. P., St-Denis.

J. B. E. Durocher ; J. E. Leblanc, St-Charles.

Morin, M. D., St-Damase.

[illegible]ier, N. P. ; W. H. Chalfers, St-Césaire.

F. X. Gatien, N. P. ; L. E. P. Laberge, N. P., Ste-Marie de Monnoir.

Michel Lemonde, N. P., St-Jean-Baptiste.

Paul Bertrand, N. P. ; Solime Bertrand, St-Mathias.

Thimothée Pigeon, N. P. ; St-Hilaire.

Benjamin Ouimet ; Jos. Pilon, Upton.

Hector Migneault, N. P. ; J. Cushing ; Augustin Laberge, Acton.

Athanase Lamoureux, St-Hugues.

F.-X. Cadieux ; Jos. Amyot, N. P. ; A. Beauchamp, St-Simon.

P. E. Roy ; Jos. Théberge, St-Pie.

Médard Desmarais, St-Liboire.

P. Samuel Gendron, N. P., Ste-Rosalie.

Pierre Bériau, N. P., St Paul d'Abbotsford.

Pour véritable extrait du Régistre.
(Signé) L. G. Delorimier,
P. C. S.

(15 avril 1864)

NAISSANCE

A otre-Dame de St-Hyacinthe, e 4 du courant, la dame de M. Charles Dion a mis au monde un fils.

ROUGE BLEU

Regardez la Tête



Valant bien 15c la boite

La tête brillante, *coiffée de bleu, couronnée de rouge* est l'apanage exclusif grâce auquel vous pouvez toujours reconnaitre l'allumette Feuille d'Erable.

Cette tête distinctive signifie pour vous: Que ces allumettes représentent le maximum de sécurité et de certitude. Toujours fiables—Non empoisonnées—Ne faisant jamais tison—La sorte d'allumette que les rats ne rongeront pas. Plus fortes, plus longues, meilleures et différentes.

Remarquez bien cette tête *coiffée de bleu, couronnée de rouge.* Le symbole de l'excellence en allumettes.

Aussi en boites de poche 2 pour 5c.

ALLUMETTES FEUILLE d'ERABLE
Meilleures et différentes
THE CANADIAN MATCH Co LIMITED, MONTREAL

CANADIAN NATIONAL RAILWAY

HEURE SOLAIRE

Train No. 15, tous les jours, de Sherbrooke, Portland, laisse St-Hyacinthe à 6.05 a.m., arrive à Montreal 7.20 a.m.

Train No 17 tous les jours, laisse Montréal à 9.00 p.m. et St-Hyacinthe à 10.12 p.m. pour Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Portland, Old Orchard.

Train No 16 tous les jours laisse Montréal à 8.30 a.m. arrive St Hyacinthe à 9.50 a.m. pour Richmond et Victoriaville, Québec, Sherbrooke, Island Pond, Portland, Old Orchard.

Train No 12, tous les jours, dimanche excepté, laisse Montréal à 3.45 p.m., et laisse St-Hyacinthe à 5.15 p.m., pour Sherbrooke, Richmond, Québec et Island Pond, etc.,

Train No 24, tous les jours, part de Montréal à 11.10 a.m., arrive à St-Hyacinthe à 12.30 p.m.

Train No 23, excepté samedi et dimanche, laisse St-Hyacinthe à 1.45 p.m., et arrive à Montréal à 3.00 p.m.

Un nouveau train No 40 laisse Montréal le samedi seulement à 12.45 p.m., et arrive à St-Hyacinthe à 2.05 p.m.

Un nouveau train, No 35, laisse St-Hyacinthe, le samedi seulement à 3.50 p.m. et arrive à Montréal à 5.05. p.m.

Train No 38, tous les jours, dimanche et samedi exceptés, laisse Montréal à 4.20 p.m., et arrive à St-Hyacinthe à 5.45 p.m.

Train No 39, dimanche seulement part de St-Hyacinthe à 7.30 p.m., et arrive à Montréal à 8.45 p.m.

Train No 37, tous les jours, dimanche excepté, part de St-Hyacinthe à 6.13 a.m., au lieu de 7.13 a.m. et arrive à Montréal à 7.33 a.m.

Train No 46, tous les jours pour Québec, part de Montréal à 9.45 a.m., et laisse St-Hyacinthe à 10.48 a.m.

Train No 45, tous les jours, dimanche excepté, de Québec, part de St-Hyacinthe à 5.00 p.m., et arrive à Montréal à 6.05 p.m.

Train No 145, dimanche seulement, de Québec, quitte St-Hyacinthe à 8.25 p.m., et arrive à Montréal à 9.30 p.m.

Train No 33 de Québec, tous les jours laisse St-Hyacinthe à 5.21 a.m., et arrive à Montréal à 6.40.

Train No 41, excepté dimanche, de Nicolet, quitte St-Hyacinthe à 7.23 a.m., et arrive à Montréal à 8.45 a.m.

Train No 42, excepté dimanche, pour Nicolet, part de Montréal à 3.00 p.m., et arrive à St-Hyacinthe à 4.48 p.m.

Raccordements commodes à Montréal avec les trains pour *Boston, New York, Ottawa, Toronto, Détroit, Chicago* (par l'"International Limité", le plus beau train du Canada), aussi pour Winnipeg et tous les endroits de l'Ouest canadien.

On peut se procurer ici-même, des billets directs; on peut aussi engager des lits et des fauteuils sans charge supplémentaire.

Pour billets et autres renseignements, s'adresser à Ernest O. Picard agent pour la ville, 35 rue Laframboise, ou à J. P. Lazure, chef de gare.

Quebec Montreal & Southern

HORAIRE
HEURE SOLAIRE

8.17 hrs A.M. tous les jours, Ex. dimanche.

Départ de St-Hyacinthe pour Sorel samedi et lundi, 2.45 P.M.

Pour IBERVILLE JCT. Noyant Jct et stations intermédiaires.

3.58 hrs P.M., tous les jours, Ex. dimanche.

A. L. Currie,
Surintendent.

N. J. Ferguson,
Agent Général des passagers.
L. J. Bourbeau.
Agent, St-Hyacinthe.

MORIN & MORIN
NOTAIRES
159 RUE GIROUARD,
ST-HYACINTHE, P. Q.
René Morin Henri Morin
Syndic Autorisé

Dr J. O. POULIOT
CHIRURGIEN-DENTISTE
Ouvert le soir les lundis, mercredis et vendredis.
Tél. 682
3. RUE DU PALAIS
En face du Parc.
ST-HYACINTHE, P.Q.

DR HYACINTHE BRETON
CHIRURGIEN-DENTISTE
OUVERT LE SOIR
84 RUE MONDOR,
COIN CASCADES
SAINT-HYACINTHE, P.Q.
TÉL. BELL 116

DOCTEUR PAUL OSTIGUY
SPECIALISTE
Maladies des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE.
CONSULTATIONS : 1 HR. A 4 HRS.
255, rue Sherbrooke Est, Montréal
— Tél. EST 5684 —

Téléphone 235 254 Cascade
J. A. R. Séguin
PLOMBIER-COUVREUR ET POSEUR
D'APPAREILS DE CHAUFFAGE
Ancienne place H. Lorange.
UNE VISITE EST RESPECTUEUSE MENT SOLLICITEE.

Téléphone Bell 486
Ed. Bernier & Cie,
PLOMBIERS
POSEURS D'APPAREILS DE CHAUFFAGE A EAU CHAUDE ET A VAPEUR
51 RUE CASCADES,
ST-HYACINTHE, P.Q.

Tél. Bell 517 15 rue Laroque
Quartier Cinq
L. P. FONTAINE
Entrepreneur-Plombier
Couvertures, appareils de chauffage
Système à l'Electricité
Plomberie et Réparations de toute sorte

PACIFIQUE CANADIEN

HORAIRE DES TRAINS
Heure solaire

Tous les jours excepté le dimanche

Train No 262, laisse St-Hyacinthe à 7.5 a.m., arrive Montréal 11.30 a.m.

Train No 264, laisse St-Hyacinthe à 2.47 p.m., arrive Montréal 5.50 p.m.

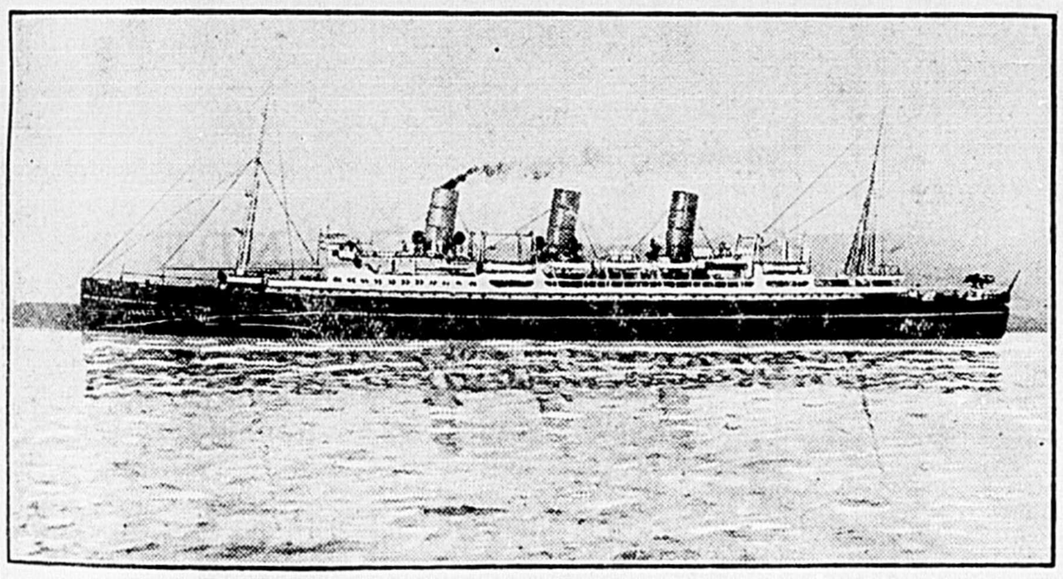
Train No 261 laisse Montéal à 9.05 a.m., arrive St-Hyacinthe 11.25 a.m.

Train No 263 laisse Montréal à 3.10 p.m., arrive St-Hyacinthe 5.40 p.m.

Raccordement direct à Farnham, pour les Etats-Unis ou Provinces Maritimes, Service Dominion Express sur tous ces trains.

Pour billets ou autres informations s'adresser à J. E. MORIN, Agent, Même bureau que Dominion Express et C.P.R. Telegraph, coin Laframboise et Dessaulles, St-Hyacinthe, Qué.

C.P.S.S. Empress of Canada



L'"Empress of Canada" vient d'établir un nouveau record; à une vitesse moyeane de 20.6 noeuds, il a fait la traversée de l'Océan Pacifique, de Yokohama à Vancouver, en 8 jours, 10 heures et 53 minutes. Le record précédent avait été établi en 1914 par l'"Empress of Russia", de la même ligne, qui avait fait le voyage en 8 jours, 15 heures et 31 minutes; il doit donc maintenant céder la place à l'"Empress of Canada". Celui-ci jauge 22,000 tonnes et peut accommoder environ 1759 passagers de toutes classes, et 500 hommes d'équipage. Son aménagement est le dernier mot du confort moderne; sa vitesse et ses avantages à la mer l'ont fait choisir pour la croisière autour du monde — croisière de 30,000 milles;—le départ doit s'effectuer de New-York, au mois de janvier prochain, avec plus de 500 passagers.



"Je N'attendrai Pas un Jour de Plus"

10

Et pourquoi attendrait-elle, quand le simple déboursé de $10 lui apporte le plaisir et le confort que procure la cuisson à l'électricité ? Pour cela, vous n'aurez ni à peiner ni à économiser. Ce premier paiement et d'autres échelonnés convenablement, sont à la portée de toutes les bourses.

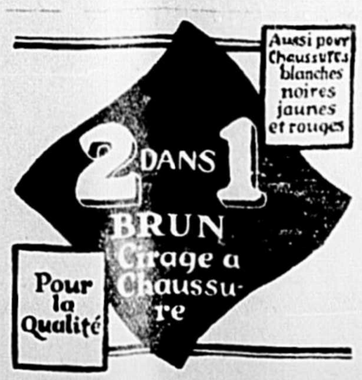
CUISINEZ À L'ÉLECTRICITÉ

et évitez la chaleur, les factures pour le combustible, la cendre et bien des ennuis. Demandez à l'un de nos agents de vous expliquer le merveilleux fonctionnement de notre poêle électrique, de même que le mode de paiements partiels.

Nous allouons pour les vieux poêles à combustible. Informez-vous-en.

SOUTHERN POWER CANADA

Southern Canada Power Company Limited.



La Prévoyance

Compagnie d'Assurances

Incendie
Responsabilité
Automobiles
Garantie
Accidents et Maladies
Bris de Glaces

189, rue St-Jacques -- Montréal
Tél. 4310 - 11 - 12 - 13

J. C. GAGNE, Directeur-Gérant.

On lit sous ce titre dans le dernier numéro de la *Reste* :

TOUJOURS LÀ

La maison Versailles-Vidricaire-Boulais (limitée) souscrit un emprunt de fabrique de $400,000

"La maison Versailles-Vidricaire-Boulais (limitée) se désintéressait depuis quelque temps des emprunts de collectivités, en vertu de ce principe qu'une race relativement pauvre (nous disons : RELATIVEMENT) doit employer ses capitaux où ils produiront le plus de bien pour tous les intéressés. L'achat qu'elle vient de faire de $400,000 d'obligations de la paroisse-cathédrale de Chicoutimi montre que les institutions qui, contrairement à nos municipalités et à nos commissions scolaires, ne reçoivent pas de capitaux anglais, peuvent toujours compter sur elle."

Depuis, en effet, que l'argent s'est fait plus abondant sur le marché des obligations municipales, scolaires et paroissiales, ce n'est pas tous les jours qu'une maison canadienne-française se voit adjuger des emprunts de $400,000.

La paroisse de St-François-Xavier de Chicoutimi comprend toute la ville avec ses 12,000 habitants. Son emprunt, destiné au paiement d'une nouvelle cathédrale à l'épreuve du feu, est représenté par des obligations de $100, de $500 et de $1000, échéant en série de septembre 1923 à septembre 1949. Il est garanti par une répartition sur des biens d'une valeur totale de plus de sept millions. Il porte intérêt au taux de 5½% et se souscrit au pair.

La maison Versailles-Vidricaire-Boulais (limitée) reçoit les souscriptions par l'entremise de ses correspondants et aux bureaux suivants :

MONTREAL, 90, rue St-Jacques. Tél. main 7080.

QUEBEC, Immeuble de la Banque Nationale. Tél. 8620.

TROIS-RIVIERES, chez Maurice Gélinas, rue Notre-Dame. Tél. 228.

Représentant à Saint-Hyacinthe : *Eugène Chartier*, 7 rue Viger.

IN RE : SUCCESSION
DR ULRIC JACQUES
VENTE A L'ENCHERE

Seront vendus à l'enchère publique, mardi le 10 juillet courant à 10 heures A.M. en la paroisse de St-Thomas d'Aquin, au Grand Rang, sur les lieux mêmes, une terre de deux arpents et demi de largeur sur trente arpents de profondeur, plus ou moins portant le No 1144 du cadastre de la paroisse de St-Hyacinthe, ainsi que toutes les machines aratoires, instruments d'agriculture et en général tout le roulant de la dite terre.

Pour conditions s'adresser aux soussignés.

St-Hyacinthe, 5 juillet 1923.

MORIN & MORIN,
notaires

La destruction du chiendent

(*Notes des fermes expérimentales*)

Le chiendent est une herbe vivace difficile à détruire et extrêmement répandue, surtout parce qu'il se multiplie de deux façons, par sa semence et par ses rhizomes. Lorsqu'ils sont laissés dans le sol les fragments de ces rhizomes repoussent rapidement. Il faut, pour les détruire, les ramener à la surface du sol où le soleil les dessèche.

Il existe plusieurs moyens de combattre le chiendent, tous plus ou moins efficaces. Les voici :

1. L'assolement à courte durée.
2. Jachère d'été.
3. Plantes sarclées.
4. Récolte étouffante.
5. Demi-jachère avec plantes étouffantes suivie par une plante sarclée.

1. *L'assolement de courte durée.* Un assolement de trois ans, composé d'une plante sarclée, d'une céréale et d'un trèfle, donne de bons résultats, mais ces bons résultats ne sont pas apparents la première année. Il faut trois ou quatre ans ou plus de bonne culture avant que l'on puisse s'apercevoir d'un changement. C'est par la plante sarclée qu'il comporte que l'assolement est utile, les nombreuses façons culturales qu'exige cette plante sarclée sont le facteur qui aide le plus à détraire le chiendent.

2. *La jachère d'été.*— Sur terre très sale, une jachère d'été bien soignée, donne généralement des résultats plus satisfaisants que tout autre traitement, mais elle est assez coûteuse. On donne en automne un labour peu profond, de trois ou quatre pouces, que l'on fait suivre par un hersage et, au printemps par un deuxième labour de six à sept pouces, dans une direction opposée au premier. On passe ensuite sur les deux sens du champ, avec la herse souple et le cultivateur. Ces dernières façons doivent être données à intervalles de quinze jours environ pendant l'été. Les binages fréquents épuisent la faculté germinative des racines et ces dernières meurent. L'année suivante pour compléter ce travail il faut semer une récolte étouffante ou une plante sarclée.

3. *Plantes sarclées.*— C'est là certainement un excellent moyen de combattre le chiendent, mais il est coûteux, et il s'emploie difficilement seul, c'est à dire sans l'aide d'une autre méthode, parce qu'une plante sarclée ne peut être tout à fait efficace que si elle est cultivée trois ans dans le même endroit. Ceci nécessite beaucoup d'engrais et comme les plantes sarclées exigent beaucoup d'attention, c'est une méthode coûteuse. Il faut donc employer la plante sarclée pour compléter un des autres moyens.

4. *Récoltes étouffantes.*— C'est là le moyen qu'emploient le plus généralement les cultivateurs. On donne un labour superficiel vers la fin de l'été ou au commencement de l'automne et l'on fait suivre au printemps par des scarifiages énergiques et un labour assez profond. On herse et on bine fréquemment ensuite jusqu'en juin en se servant d'une désherbeuse à longues dents et on passe en long et en large jusqu'à ce que presque tous les rhizomes soient ramenés à la surface. On recueille alors tous les fragments au rateau pour les enlever. Une bonne application de fumier stimulera la pousse de la plante étouffante. Il faut semer du sarrasin à raison d'environ 1½ boisseau par acre des pois et de l'avoine à raison de 4 boisseaux (1 de pois et 3 d'avoine). On peut récolter le sarrasin et le mélange de pois et d'avoine en vert, mais il est préférable de les couper et de les enfouir à la charrue. L'année suivante si la terre est très sale on pourra resemer du sarrasin. Il faut toujours faire suivre par une plante sarclée si c'est possible.

5. *Demi-jachère, avec plante étouffante suivie par une plante sarclée.* —Cette dernière méthode, qui est très semblable à celle que l'on vient de décrire, a donné d'excellents résultats sur la station expérimentale de Ste-Anne de la Pocatière. La demi-jachère est pratiquée sur prairie qui est labourée peu profondément (3 à 4 pouces) puis binée en automne. Au printemps, lorsque la terre est prête, on laboure profondément et on fait suivre par les façons culturales nécessaires pour une bonne préparation aux semailles. On sème ensuite des fourrages verts à raison de quatre boisseaux à l'âcre, pour en faire du foin. L'année suivante on sème une plante sarclée généralement des racines, que l'on sarcle bien tout l'été.

E. L. Raynault, Assistant,
Station expérimentale,
Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

NOUVELLE IMPORTANTE

Le Docteur Horbach, spécialiste à l'emploi de la CAMBELL ELECTRIC CO, de Boston, Mass. est à St-Hyacinthe pour y installer une station de Rayons X des plus modernes et y organiser une clinique qui sera ouverte au public d'ici à 15 jours. On y examinera particulièrement les malades souffrant de l'Estomac, des Intestins, des Os, du Coeur et de la Poitrine. Ces examens seront faits en consultation avec les médecins de l'Hôpital Saint-Charles où avec les médecins de famille des malades et sur rendez-vous.

n. o

La Banque Rurale

Au Public

Messieurs :-

NOUS les soussignés, les promoteurs et directeurs provisoires de "La Banque Rurale" venons d'obtenir son incorporation du parlement du Canada avec un capital autorisé de $2,000,000.00. Nous nous adressons à vous et vous demandons de bien vouloir souscrire au fonds capital de cette nouvelle banque à qui l'avenir, nous le croyons sincèrement, réserve de beaux jours, au point de vue du bien à accomplir parmi notre population agricole et à celui des dividendes à payer à ses actionnaires.

Nous avons l'intention de diriger nos efforts et nos capitaux à aider le cultivateur dans l'exploitation de sa terre, nous désirons lui procurer les fonds nécessaires temporaires, pour qu'il en fasse un succès. Nous croyons que cette aide tout en favorisant la classe la plus méritoire, donnera des bénéfices qui ne seront pas diminués par les pertes que l'on rencontre dans le gros commerce général.

Nous n'avons pas l'intention de négliger complètement le commerce et l'industrie, ils seront pour nous un deuxième intérêt. Il n'y aura pas de transactions trop petites pour cette banque et les comptes de commerce et d'industrie auront une limite que nous ferons fixer par les actionnaires, ce qui protégera la banque contre les grosses pertes et laissera à la classe agricole tout l'argent dont elle aura besoin, cet argent lui sera prêté avec les garanties voulues, mais libéralement. Les directeurs provisoires conseilleront aussi aux actionnaires la passation d'un règlement qui empêchera les prêts aux directeurs.

Nos taux seront ceux des autres banques. Ils permettront aux cultivateurs dans certains achats de machines aratoires, d'animaux, de fertilisateurs et autres nécessités de la ferme, d'obtenir des réductions appréciables pour du comptant. Les directeurs provisoires ont été choisis avec soin, de manière à offrir le plus de garanties possible aux actionnaires et au public, tant sous le rapport de la réputation que sous celui de l'expérience et des connaissances générales. Nous croyons qu'il y a actuellement nécessité pour une banque de la nature de la "Banque Rurale" et qu'il y aura profit pour ceux qui s'y intéresseront comme actionnaires. Les placements sous forme d'actions dans les banques sont généralement fructueux et pour en juger nous vous soumettons les dividendes que retirent actuellement les actionnaires des banques en existence. Elles sont au nombre de dix-sept. Une paie 16%, une 14%, huit 12%, deux 10%, une 9%, une 8%, deux 7%, une 6%, cette dernière a déjà payé 8-9-10 et 12% et avant longtemps nous espérons, elle reprendra ses anciens dividendes. C'est avec confiance que nous avons entrepris cette organisation de banque et que nous faisons appel au public en lui demandant de souscrire à son "Fonds Capital". La Banque sera provinciale de fait et son appel à la souscription s'étend à la population de tous nos comtés, car c'est notre intention de nous répandre au fur et à mesure au moyen de succursales et d'agences dans chaque comté de la province. Nous émettons sur notre capital de $2,000,000.00, $600,000.00 c.a.d., 6,000 actions au taux de 105% par action. En émettant les actions à 105% nous montrons notre confiance dans le succès, prévoyons aux dépenses nécessaires d'organisation, de souscription et à la constitution d'un fonds de réserve.

Des blancs de souscription sont déposés au bureau de chacun des directeurs provisoires dont l'adresse est ci-dessous. On pourra souscrire au bureau de ces directeurs ou demander que des blancs soient envoyés pour les souscriptions si on ne peut venir souscrire.

Les versements à payer seront payables en neuf paiements ce qui les rend faciles à faire. Le premier après un mois d'avis sera de 25%, dont 20% pour le capital et 5% pour la prime, et les huit autres de 10% chacun à un mois d'intervalle entre chaque.

Nous nous souscrivons,

Vos tout dévoués,

HONORABLE J.-E. CARON, *Cultivateur, député et Ministre de l'Agriculture de la province de Québec—Batisse du Parlement, Québec.*

ADHÉMAR GAGNON, *Importateur et financier—72, rue Ste-Ursule, Québec.*

JOSEPH SIROIS, *Notaire—21, rue Couillard, Québec.*

LOUIS LÉTOURNEAU, *Député à la législature de Québec. Président de la Québec Preserving Ltée.—28, rue de Varenne, Québec.*

C.-J. LOCKWELL, *Agent d'immeubles—31, rue St-Pierre, Québec.*

ARSÈNE DENIS, *Cultivateur, Joliette, Président de la Société Coopérative des Agriculteurs de la province de Québec.*

N. LAVOIE, *Banquier—140, rue St-Pierre, Québec.*

La Banque Rurale

PETITES ANNONCES

TRANSPORT GENERAL. — Pianos, valises, meubles, effets de ménage, etc. Camion automobile à l'heure, à la journée ou au voyage. Tél. 220, Osias Chenette, 6 Larocque, St-Hyacinthe.

A VENDRE. — Maison privée bien située et pourvue de toutes les améliorations modernes. Conditions faciles. S'adresser au No 312 rue Girouard, St-Hyacinthe.

A VENDRE. — Un Poêle Electrique *moderne, trois ronds.* S'adresser à C. Baraby, 43 Concorde.

ON DEMANDE. — Un assistant comptable pouvant écrire l'anglais parfaitement, connaissant la dactylographie, et si sténographe, sera préféré. S'adresser à la Maple Leaf Overall Co., St-Hyacinthe.

TAILLEUR DEMANDE. & On demande un tailleur d'expérience. S'adresser à Maple Leaf Overall Co St-Hyacinthe

LES PELERINS de l'Oratoire St-Joseph trouveront toujours chambre et pension à l'Hôtel St-Joseph, près de l'Oratoire.

MACHINE A SABLER.— M'étant dernièrement procuré une machine à sabler les planchers, j'invite cordialement les personnes qui auraient des travaux de ce genre à faire exécuter, de bien vouloir me les confier, leur assurant d'avance une entière satisfaction.
E.A. GENDRON, 244 rue Cascades

SERVANTE DEMANDEE. — On demande une servante pour ouvrage de maison. S'adresser chez le Dr A. Bédard, rue Girouard.

A VENDRE. — Automobile Chevrolet 5 passagers en très bon ordre et peu usagée. Bonnes conditions. S'adresser à Eug. Benoit, 90 rue Ste-Anne.

LOGEMENTS A LOUER
A u 1er mai 1923

Rue Bourdages, 5 app., 3ème étage, galerie en arrière et en avant, au prix de $9.00 par mois.

Rue Concorde, 6 app. avec galerie, chambre de bain, lumière électrique, au prix de $13.00 par mois.

Rue Ste-Marguerite et Piété, 5 app., belle grande galerie en arrière, électricité, grande cave, dans le bas, au prix de $13.00 par mois.

Rue St-Dominique.— 7 appartements, lumière électrique, galerie en avant et en arrière, cour pour jardin, $14 par mois.

Rue Notre-Dame, 5 app., lumière électrique, galerie en arrière et en avant, arbustes, au prix de $11.00 par mois.

Ces logement peuvent être visités en aucun temps, ils sont tous réparés en neuf et de première classe.

Pour plus amples informations, adressez-vous au bureau d'EUGENE BENOIT, 90 Ste-Anne St-Hyacinthe.

A VENDRE.— Moulin à farine, outillage, rouleaux Greey pour blé, sarrasin, moulanges pierre, acier, courroies, arbres de couches, moteur en bon ordre. 40 pieds de la station I.C.R. S'adresser à Cie Moulin Dufault, Ste-Hélène de Bagot, P.Q.

SERVANTE DEMANDEE. — On demande une bonne. S'adresser à 317 rue Girouard.

A LOUER. — Un logement, 7 pièces, système de chauffage, garage, ancienne résidence de M. C.-G. Racicot, Village Laprovidence. S'adresser à M. J.-A. Bélanger, 3 rue du Palais ou 72 rue St-Pierre, Laprovidence.

A LOUER.—Beau grand magasin. S'adresser au bureau Dominion Express Co., St-Hyacinthe, Qué.

SERVANTE DEMANDEE. — Jeune ménage, sans enfants, demande servante. Peu d'ouvrage. S'adresser au *Courrier*.

ON DEMANDE

Un homme responsable pour prendre charge d'un dépot de distribution en gros, d'huiles et gazoline, à St-Hyacinthe, pour la ville et les campagnes environnantes. Commission libérale.

S'adresser à
British American Oil Co Ltd
1090 Durocher
Montréal.



Encourageons les notres

INCONTESTABLEMENT
— LA —
REINE des BIERES

Mousseuse,
Nutritive,
Stimulante

DEMANDEZ-LA PARTOUT

Le Porter Champlain

est reconnu comme
le meilleur reconstituant

La Brasserie Champlain, Limitée
QUEBEC